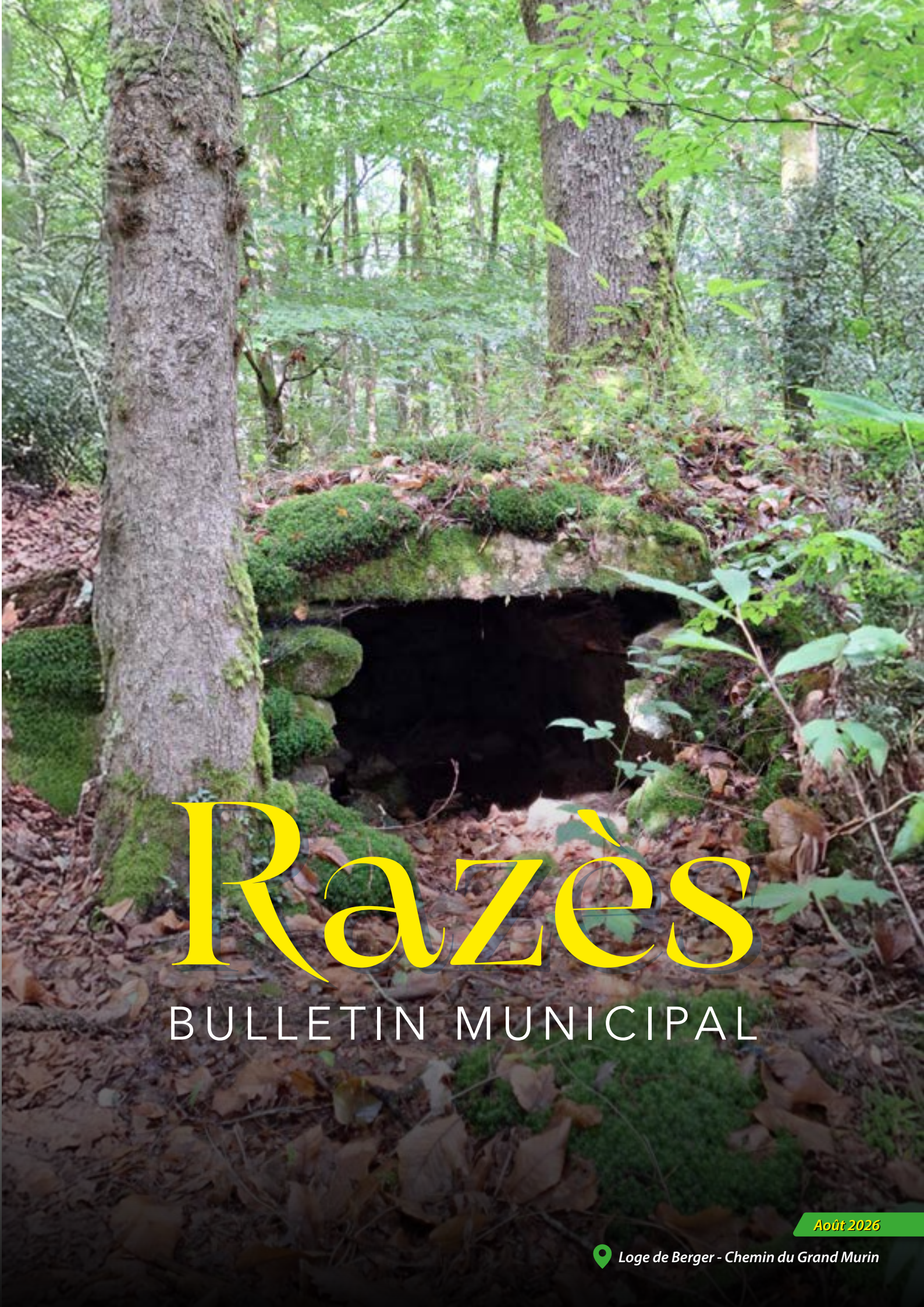


A photograph of a forest floor. In the center, there is a low, rectangular stone structure covered in green moss, possibly a small grotto or a natural rock formation. The ground is covered with brown, fallen leaves. Several tree trunks are visible, some with moss growing on them. The background is a dense forest with green foliage.

Razès

BULLETIN MUNICIPAL

Août 2026



Loge de Berger - Chemin du Grand Murin



> Édito du Maire.....	Page 3
> Informations municipales.....	Pages 4 à 22
Conseil municipal	4
Les commissions	5
Les Délégués des Syndicats.....	6
Budgets communaux 2025	6
Budgets Annexes.....	8
Tarifs communaux 2026	8 et 9
Dons et subventions 2025	10
Environnement.....	11 à 13
Économies d'énergie et transition énergétique.....	13 et 14
Travaux et investissements	15 et 16
Culture et Animations 2025	16 à 18
École	18
Solidarités.....	19
Vie économique locale	20 à 22
> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment	Page 23 à 25
L'Institut Edena	23
Agriculture GILLET Justine	23
AMI 87	24
LB Plomberie Chauffage	24
Priscillia Simon - Conseillère en immobilier	24
Charpentiers Limousins.....	25
Brasserie Lémovice	25
> Vie associative.....	Pages 26 à 33
Sports :	
Association Sportive Gym Razès.....	26
Judo Club Chatelaud	27
ASPR	27
Marche-pieds	28
Association Pilates Razès	29
La Gaule razelaude.....	29
Việt Võ Đạo	30
Divers :	
Association ERINA	30
Protection des chats errants de Razès	31
Canta'Razès.....	32
Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne	32
Club de conversation en anglais.....	33
Cotton patch	33
Ensemble pour les enfants de l'école de Razès	33
> Les services pratiques	Pages 34 à 37
Généralisation de la dématérialisation des factures.....	34
Le recensement citoyen	34
Bibliothèque municipale	35
FREDON.....	35
ASSAT	36
Association MAXIMUM.....	37
Collecte des encombrants.....	37
> État Civil - 2025	Pages 38 et 39
> Horaires d'ouverture de la Mairie et numéros utiles.....	Page 40



Chères Razelaudes, chers Razelauds,

Cette édition de votre bulletin municipal vous parvient exceptionnellement plus tard qu'à l'accoutumée. Habituellement diffusé en début d'année, ce numéro a en effet été finalisé après les élections municipales intervenues au printemps. Ce décalage nous permet aujourd'hui de vous proposer un document à la fois complet et actualisé.

Vous y trouverez ainsi un retour détaillé sur l'année 2025, les premières réalisations et actions engagées au début de l'année 2026, ainsi que des informations relatives à la nouvelle équipe municipale, désormais en place pour conduire les projets de notre commune.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées importantes pour Razès.

La réhabilitation complète de l'hôtel-restaurant Les 3 Arches est désormais achevée. Cet équipement attend désormais son gérant. Malgré plusieurs tentatives de reprise qui n'ont pas abouti, nous restons pleinement confiants dans notre capacité à trouver le bon repreneur au cours de l'année 2026.

Les projets structurants que sont l'extension du cabinet médical et l'habitat inclusif ont connu des avancées significatives en 2025. Le projet architectural du cabinet médical a été finalisé, tout comme celui de l'habitat inclusif, tandis que la concertation avec les habitants s'est poursuivie autour de ce dernier. Aujourd'hui, ces deux projets restent conditionnés aux arbitrages budgétaires, à la fois de l'État mais également de nos partenaires institutionnels, notamment le Département et la Région. Nous espérons que l'année 2026 permettra d'obtenir des décisions favorables afin de pouvoir engager concrètement leur réalisation.

Par ailleurs, les études pour la construction d'une nouvelle boulangerie ont été menées en 2025. Toutefois, en ce début d'année 2026, ce projet connaît un ralentissement lié à l'absence d'accord, que ce soit pour l'acquisition d'un terrain ou pour le rachat des bâtiments de l'ancienne boulangerie. Nous restons néanmoins mobilisés et confiants quant à la possibilité de trouver une solution dans le courant de l'année.

Nous avons également lancé l'Atlas de la Biodiversité Communale, un projet fédérateur qui a mobilisé habitants, associations et partenaires autour de la connaissance et de la préservation de notre environnement. Cette initiative illustre la richesse de notre territoire et l'implication de tous.

Enfin, il est important de souligner que la commune dispose d'une situation financière saine, issue d'une gestion rigoureuse, permettant d'aborder l'avenir avec sérénité.

Je tiens à adresser mes remerciements à toutes celles et ceux qui, par leur engagement et leur participation, contribuent quotidiennement à la vitalité de notre commune.

La nouvelle équipe municipale aura à cœur de poursuivre cette dynamique au service de Razès et de ses habitants.

Très chaleureusement,

Kevin GOUDARD,
Maire de Razès

> Informations municipales

Conseil municipal

Conseil municipal



Kevin GOUDARD

Maire

Conseiller communautaire suppléant



Laëtitia SOURY

1^{ère} adjointe



Joseph NDJAP-TOUCK

2^e adjoint



Lise LE RUYET

3^e adjointe



Jean-Marc QUILLON

4^e adjoint



Jean-Marc LEGAY

*Conseiller municipal délégué,
conseiller communautaire et Vice-Président
de la Communauté de Communes*



Thierry BERGER

Conseiller municipal délégué



Michèle PERROT

Conseillère municipale déléguée



Christelle BOISSET

*Conseillère municipale
Conseillère communautaire*



Serge AIT ELHADJ

Conseiller municipal



Jean Luc AUCOULON

Conseiller municipal



**Jean-Baptiste
BRIONNAUD**

Conseiller municipal



Gaëlle GRZELACK

Conseillère municipale



**Geneviève
VERGÉ BEAUDOU**

Conseillère municipale



Elodie VIELESCOT

Conseillère municipale



Les Commissions

	Adjoint Délégué
	Conseiller Municipal Référent

Finances	
Kevin GOUDARD	Laëtitia SOURY
Joseph NDJAP-TOUCK	Michèle PERROT
Lise LE RUYET	Jean-Baptiste BRIONNAUD
Christelle BOISSET	Jean-Marc LEGAY
Elodie VIEILESCOT	Serge AIT ELHADJ

Appels d'offres		
Titulaires	Suppléants	Président (Maire)
Jean-Marc LEGAY	Jean-Luc AUCOULON	Kevin GOUDARD
Jean-Marc QUILLON	Joseph NDJAP-TOUCK	
Jean-Baptiste BRIONNAUD	Thierry BERGER	

Ecoles	
Kevin GOUDARD	Christelle BOISSET
Lise LE RUYET	Elodie VIEILESCOT

Culture, loisirs, animations, communications et informations	
Geneviève VERGÉ BEAUDOU	Gaëlle GRZELACK
Michèle PERROT	Serge AIT ELHADJ
Lise LE RUYET	Thierry BERGER
Elodie VIEILESCOT	Joseph NDJAP-TOUCK
Laëtitia SOURY	

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)	
Kevin GOUDARD	Jean-Baptiste BRIONNAUD
Jean-Marc LEGAY	Gaëlle GRZELACK
Jean-Luc AUCOULON	Thierry BERGER
Elodie VIEILESCOT	Joseph NDJAP-TOUCK
Laëtitia SOURY	

Correspondant Sécurité Routière	
Titulaire	Suppléant
Thierry BERGER	Jean-Luc AUCOULON

Correspondant Défense, Pandémie et Citoyenneté	
Titulaire	
Thierry BERGER	

Membres du Plan Communes de Sauvegarde	
Kevin GOUDARD	Thierry BERGER
Jean-Baptiste BRIONNAUD	

Délégués au cimetière	
Titulaires	
Gaëlle GRZELACK	Jean-Marc LEGAY
Jean-Marc QUILLON	



Les Délégués des Syndicats

Délégué SEHV (Syndicat d'Energie de la Haute-Vienne)

Titulaire

Kevin GOUDARD

Délégués ASPF (Association de Services à la Personnes et aux Familles)

Titulaire

Michèle PERROT

Suppléant

Serge AIT ELHADJ

Déléguée auprès de l'A.S.S.A.T (Entreprise d'insertion et Association Intermédiaire)

Titulaire

Laëtitia SOURY

Suppléant

Délégué de l'E.P.I.C Lac de Saint Pardoux

Titulaire

Kevin GOUDARD

Délégués du Syndicat Intercommunal AEP Couze Gartempe

Titulaire

Kevin GOUDARD

Suppléant

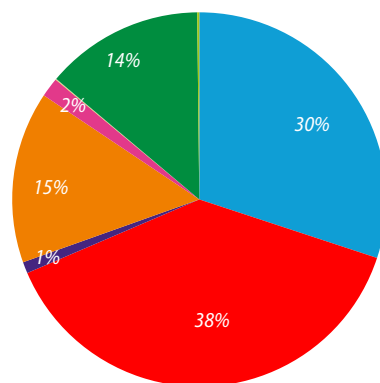
Jean-Marc LEGAY



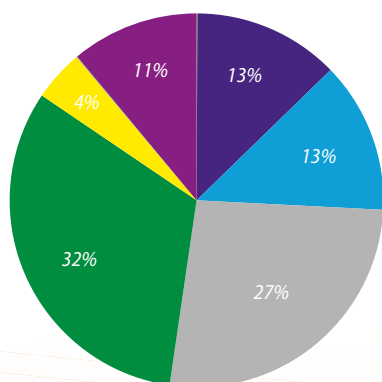
Budgets communaux 2025

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	412 050,00 €
Charges de personnel	527 750,00 €
Atténuation de produits	13 459,00 €
Autres charges de gestion courante	203 333,00 €
Charges financières	22 955,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Dotations, provisions semi-budgétaires	700,00 €
Virement de la section d'investissement	187 333,00 €
Opération d'ordre	2 503,00 €
TOTAL	1 370 583,00 €



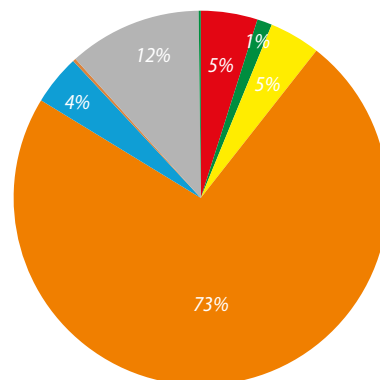
Recettes de fonctionnement



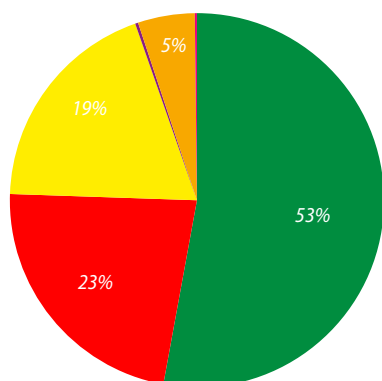
Atténuation de charges	1 000,00 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	173 343,00 €
Impôts et taxes	179 386,00 €
Dotations et participations	363 231,00 €
Impositions directes	440 845,00 €
Autres produits de gestion courante	60 300,00 €
Produits spécifiques	500,00 €
Produits financiers	15,05 €
Reprise sur provisions	700,00 €
Résultat reporté	151 262,95 €
TOTAL	1 370 583,00 €

Dépenses d'investissement

Frais d'études	48 000,00 €
Achat de terrains	12 660,00 €
Petits équipements	43 177,00 €
Travaux	716 975,00 €
Capital des emprunts	42 455,05 €
Attributions de compensation investissement	2 533,00 €
Déficit 'investissement reporté	112 750,95 €
Opération patrimoniales	1 800,00 €
TOTAL	980 351,00 €



Recettes d'investissement



Subventions d'investissement	518 407,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	222 101,25 €
Virement à la section de fonctionnement	187 333,00 €
Opérations d'ordre	2 503,00 €
Emprunts et dettes assimilés	48 206,75 €
Opérations patrimoniales	1 800,00 €
TOTAL	980 351,00 €

Budgets Annexes

Budget Multiple Rural

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	26 078 €	23 090 €
Recettes	26 078 €	23 090 €

Budget Cabinet Médical

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	24 916 €	23 730 €
Recettes	24 916 €	23 730 €

Budget C.C.A.S.

	Section de fonctionnement
Dépenses	2 090 €
Recettes	2 090 €

Budget Les 3 Arches

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	85 084 €	519 846 €
Recettes	85 084 €	519 846 €



Droits de place

Marchands ambulants de plein air (emplacement par demi-journée) :

- 1 € le mètre linéaire
- forfait électricité de 12,50 €

Cirques et spectacles extérieurs :

- 30 € (emplacement limité à 2 jours)
- forfait électricité de 30 € pour 220 V
- Pour 380 V, les intéressés devront s'adresser à EDF qui les facturera directement
- Caution 600 €

Camions de démonstration et ventes autres que sur les marchés : 20 € l'emplacement par demi-journée

Terrasse non couverte : 4,10 € le m² par an

Terrasse couverte fermée démontable, activité continue et véranda : 27 € le m² par an

Salle polyvalente

Personnes privées de la Commune

	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	100,00 €
Location de la salle + le bar	230,00 €
Cuisine + vaisselle	100,00 €
Supplément pour chauffage	90,00 €
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00 €
Caution salle	150,00 €
Frais d'annulation	150,00 €

Personnes privées hors de la Commune

	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	125,00 €
Location de la salle + le bar	410,00 €
Cuisine + vaisselle	165,00 €
Supplément pour chauffage par jour	110,00 €
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00 €
Caution	200,00 €
Frais d'annulation	200,00 €

Location à titre commercial

	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	300,00 €
Location de la salle + le bar	600,00 €
Cuisine + vaisselle	300,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50 %
Supplément pour chauffage par jour	130,00 €
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00 €
Caution	600,00 €
Frais d'annulation	600,00 €

Associations de la commune et hors commune

	Associations de la commune	Associations hors commune
Location de la salle + le bar	125,00 €	215,00 €
Cuisine + vaisselle	100,00 €	125,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50%	+ 50%

Supplément pour chauffage par jour	80,00 €	100,00 €
Caution	125,00 €	150,00 €
Frais d'annulation	125,00 €	150,00 €

Les associations de la commune bénéficient de deux utilisations gratuites par an. Ces deux utilisations concernent : la grande salle, avec cuisine, vaisselle et chauffage. Elles sont valables toute l'année sauf jours fériés et jours de fête. En aucun cas elles ne peuvent être cédées ou échangées.

En outre, la salle des mariages est ouverte gratuitement à ces associations, mais uniquement pour réunions (assemblées générales et autres).

Les tarifs appliqués aux personnes privées de la commune sont exclusivement valables aux résidents de la commune qui devront fournir un justificatif de domicile.

Location chaises, bancs, plateaux et tréteaux

	Personnes privées de la commune	Personnes privées HORS de la commune	Association de la commune
Caution	20 €	40 €	Gratuit
Forfait pour location de matériel : <i>plateaux 12 unités y compris tréteaux, assises (chaises et bancs) jusqu'à 20 places</i>	20 €	40 €	Gratuit
Pour assises supplémentaires	0,60 € par chaise	1 € par chaise	Gratuit

Terrains et jardins

- Loyer des terrains 115,00 €
- Loyer des jardins 75,00 €
- Location des jardins derrière la mairie 60,00 €

Taxes funéraires

- Ouverture de caveau 110,00 €
- Ouverture de fosse 160,00 €
- Exhumation (par cercueil) 110,00 €
- Location mensuelle du caveau provisoire 60,00 €
(durée maximale 12 mois, tout mois commencé est dû.)

Cavernes, concessions et cases de columbarium

	Location 30 ans	Location 50 ans
Caverne 1m² (Prix du m ²)	125 €	175 €
Concession (Prix du m ²)	125 €	175 €
Columbarium (Prix de la case)	275 €	500 €

Tarifs du repas de la cantine scolaire et de la garderie – Année scolaire 2024/2025

• Garderie

	Forfait - matin	Forfait - soir
1 ^{er} enfant	1,80 €	1,80 €
2 ^e enfant	1,20 €	1,20 €
3 ^e enfant	GRATUIT	GRATUIT

• **Tarifs à la cantine scolaire** • Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer la tarification sociale « cantine à 1 € » sous réserve de la prise en charge par l'Etat.

Enfant	Quotient familial < 1000	Quotient familial ≥ 1000 et < 1800	Quotient familial ≥ 1800	Adulte
	0,95 €	3,00 €	3,30 €	7,70 €



Attribution des subventions

Associations communales	Aide au fonctionnement	Encouragement aux projets	Total
ACCA - Association des chasseurs	1050 €	150 €	1200 €
La Gaule Razelaude (pêche)	850 €	150 €	1000 €
ASGR (Gym)	850 €	150 €	1000 €
Tourn'Danse	500 €		500 €
Judo-Club - Antenne de Razès	850 €	150 €	1000 €
ASR (Pétanque)	850 €	150 €	1000 €
Les Marches Pieds de Razès	550 €	150 €	700 €
Viet Vo Dao	500 €		500 €
Ensemble pour les enfants de l'école de Razès	350 €	150 €	500 €
Association PILATES Razès	350 €	150 €	500 €
Association Protection Chats Errants	250 €		250 €
Association CANTA' Razès	250 €	250 €	500 €
Cyclo Racing Club Limousin		810 €	810 €
La Limousine André Dufraisse		200 €	200 €
ASR Football	600 €	150 € + 150 € en cas de création d'une école de foot	750 € + 150€
Association DARTS'CLUB	350 €	150 €	500 €
Cotton Patch	600 €		600 €
ERINA	850 €	150 €	1000 €
Graines de rue		150 €	150 €

Attribution des dons

Nom de l'association	Somme attribuée
FNATH	110 €
Association d'entraide des pupilles de l'Etat	80 €
Secours catholique	80 €
Restos du cœur	80 €
Secours populaire	80 €
La ligue contre le cancer	80 €
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples	80 €
Association des déportés, internés, résistants de la Haute-Vienne	60 €
Amicale des Pompiers	60 €
Solidarité Paysans Limousin	80 €
Planning Familial	80 €
Association départementale des lieutenants de l'ouvrier de la H-V.	60 €





service de broyage des végétaux

Pour 2026, ce service de broyage sera réalisé les semaines suivantes :

- semaine du 23 février 2026 - semaine du 18 mai 2026 - semaine du 14 septembre 2026 - semaine du 23 novembre 2026.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS C'EST INTERDIT

Arrêté n° 2023 – SIDPC – 013 portant réglementation des feux de plein air
et des feux de déchets verts dans le département de la Haute-Vienne
en date du 28/06/2023



Pourquoi ?

L'usage du feu en plein air, c'est :

- une source de pollution de l'air
- la cause de propagation d'incendie de forêt
- des nuisances de voisinage

les solutions alternatives

LE COMPOSTAGE



LE BROYAGE



LE PAILLAGE



service de broyage gratuit

A Razès, un service de broyage des végétaux est mis en place depuis 2023
gratuitement.
Il vous suffit de vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie : 05.55.38.91.00



- 23 février 2026
- 18 mai 2026
- 14 septembre 2026
- 23 novembre 2026

Lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communal

L'Atlas de la Biodiversité Communal a officiellement été lancé en mai 2025 après l'obtention d'un financement du Fonds Vert dans le cadre d'un appel à projet national de l'Office Français de la Biodiversité. Cette aide couvre 79,32 % du coût de cette action évaluée à un montant de 69 388 euros.

Prévue jusqu'en 2027, l'Atlas de la Biodiversité Communal consiste à la réalisation d'un inventaire des milieux et espèces présents sur la commune de Razès. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, c'est donc un outil d'information et d'aide à la décision, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion notamment lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de plusieurs types de rendus :

- la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,



- la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent,
- la définition d'un plan d'actions qui sert de feuille de route à la collectivité pour les années suivant l'ABC et peut lui permettre de candidater au programme Territoire Engagé pour la nature...
- Ces productions seront rendues publiques.

Piloté par le Maire, ce programme est coordonné par l'Association France Nature Environnement Limousin. Une dizaine d'associations reconnues et locales font partie du

projet dont ERINA et le GMHL. Les citoyens seront conviés à des actions de sensibilisation et des ateliers participatifs gratuits. Les écoles bénéficieront d'ateliers pendant la durée du programme.

En 2025, le bilan est déjà intéressant avec la réalisation d'une dizaine d'animations mobilisant près de 250 participants / habitants. Ces ateliers vont être renouvelés et de nouveaux seront organisés sur l'année 2026 avec certains réalisés au sein de l'école.

Vous pouvez participer activement à la démarche, ainsi dans ce bulletin, une feuille récapitulative est éditée, vous permettant d'en savoir plus...

LES DATES PASSEES



Gestion des éco-points

Dans le cadre de la réorganisation de la gestion des déchets sur notre territoire, le SYDED (Syndicat départemental de gestion des déchets) a engagé la mise en place de la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des emballages. Cette évolution s'est accompagnée du retrait progressif des éco-points, en lien avec la commune.

Concernant l'éco-point du cimetière, il avait été envisagé de maintenir ce site, avec un nombre de colonnes réduit. À la fin de l'année 2025, l'ensemble des équipements (colonnes pour les emballages et le papier, ainsi que le composteur) a toutefois été retiré.

Des échanges ont alors eu lieu afin d'étudier les possibilités d'adaptation de cet équipement. Début 2026, ces démarches

ont permis de rétablir un fonctionnement adapté pour l'éco-point du cimetière.

Par ailleurs, l'installation de nouvelles colonnes est prévue sur la commune :

- une colonne de verre derrière la mairie, désormais en place ;
- une colonne de verre sur le secteur de Chanteloube, dont le déploiement est à venir.

L'ensemble de ces aménagements devrait se poursuivre au cours de l'année 2026, avec notamment l'ajout envisagé d'une colonne supplémentaire au cimetière dédiée aux cartons, afin d'améliorer encore le service rendu aux habitants.

Lutte contre le frelon asiatique - FREDON



FREDON

jardin ou lors de randonnées....

Depuis 2023, la Municipalité pour lutter contre son développement, met en œuvre la distribution de pièges à tous les habitants de la commune souhaitant lutter contre ce nuisible, moyennant une participation de 5 euros et dans la limite de 2 pièges par foyer.



En 2025, le modèle proposé a évolué avec un modèle plus solide et permettant également la lutte contre d'autres nuisibles grâce aux phéromones. Victime de son succès, nous n'avons pas pu faire face à la demande.

En 2026, nous avons renouvelé l'opération et en une quinzaine de jours l'ensemble des pièges à disposition ont été retirés, preuve en est du succès de cette opération.

A titre d'information, l'association FREDON avec laquelle la municipalité travaille, met en œuvre des mesures de régulation des nuisibles (chenilles processionnaires, ragondins, ambroisie, ...). Les habitants de la commune peuvent bénéficier de campagnes de piégeage en contactant l'association au **05 55 04 64 06** ou sur le site internet <https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/>

Gestion du patrimoine forestier communal et sectionale

Toute plantation mérite un entretien sur plusieurs années. Ainsi, celles de chênes réalisées, il y a 2 ans sur les sections de Malabard ont été débroussaillées et les quelques sujets qui ont dépéri, remplacés. Heureusement, et malgré les conditions climatiques estivales difficiles, les plants se sont bien développés.

Sur l'année 2025, la Commune et les services de l'ONF ont continué à travailler ensemble sur les possibilités techniques de réalisation d'une nouvelle piste forestière à Charensanne pour exploiter les parcelles mais également permettre l'accès au massif forestier en cas d'incendie du S.D.I.S. Après plusieurs échanges, nous n'avons pas pu avoir une autorisation d'accès à la Départementale D 220 dans des conditions satisfaisantes.

Nous avons dû travailler sur une solution alternative avec l'O.N.F. avec la reprise d'une piste existante et son extension. La réalisation de cette piste en début d'année 2026 n'a pas totalement satisfait les attentes en termes de qualité et de sécurité des arbres abattus. Suite à l'expression du mécontentement des habitants et de la Municipalité, l'ONF doit proposer des solutions pour améliorer la situation qui dans une moindre mesure concerne également des travaux identiques menés à Silord.

Pour mémoire, c'est la Commune qui gère les biens communaux et de sections dans le cadre d'un plan de gestion pluriannuel contractualisé avec l'O.N.F. Celui en vigueur a été renouvelé en 2021 et peut être consulté par tous les habitants en Mairie ou transmis par mail sur simple demande.

Aménagements paysagers et végétalisation des espaces publics

En 2025, les services techniques municipaux ont poursuivi le travail de végétalisation des espaces publics entamé depuis le début du mandat. Ainsi, des arbres fruitiers ont été plantés (pruniers, cerisiers,...) sur l'espace vert entre les logements de l'ODHAC et la salle polyvalente. La volonté est de permettre à terme aux habitants de ces logements sociaux d'avoir la possibilité de cueillir les fruits et d'avoir accès à des fruits gratuits de qualité. Un projet plus complet sur l'aménagement de cet espace incluant la redynamisation des jardins ouvriers municipaux doit voir le jour sur l'année 2026 en collaboration avec l'Université de Limoges et le Lycée des Vaseix.

Autre lieu de plantations, le vallon où de nouveaux fruitiers ont été plantés (cerisiers, pommiers, ...) pour compléter ceux présents depuis l'année passée.

A ce même titre, dans le lotissement de Puy Grenet, des plants ont été mis pour combler les trous présents dans les haies longeant la voie principale..

Enfin, ce qui est le plus visible, a été le début des plantations sur les abords de la rue de Limoges qui se poursuivra dans les années à venir pour avoir une allée boisée de l'entrée du bourg jusqu'à la Place André Dufraisse. L'idée est inspirée des allées de Platanes dans le Sud de la France mais nous avons choisi le Micocoulier comme variété afin de faire face aux étés de plus en plus chauds. Nous avons malheureusement constaté que des plants avaient été arrachés à certains endroits.

Ils seront replantés et surveillés. En cas d'arrachage, les personnes seront alors verbalisées.



Économies d'énergie et transition énergétique

Extinction de l'éclairage public

En 2025, l'ensemble de la commune voit l'éclairage éteint de 22h30 à 6h00. En fin d'année, la Place André Dufraisse et la Salle Polyvalente ont vu l'installation d'un système de pilotage à distance permettant de déroger aux règles d'extinction afin d'accompagner les événements organisés qui s'étendront au-delà de 22h30 mais également à la demande et en accord avec les services de la Gendarmerie,

de pouvoir réaliser des contrôles routiers nocturnes. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 40% par le Département de la Haute-Vienne

A noter que dorénavant, chaque candélabre qui tombera en panne, sera remplacé par un éclairage LED quand la solution technique est envisageable.

Programme d'effacement et de sécurisation des réseaux électriques et de télécommunication

Amélioration de l'éclairage public

Les travaux d'effacement des réseaux aériens permettent de renouveler et de sécuriser la distribution électrique basse tension. Le Conseil Municipal a décidé que ces travaux sont l'occasion également de renouveler l'éclairage public pour un éclairage plus économe avec de la LED. Le réseau fibre est également effacé si nécessaire.

La Commune a décidé sur proposition du S.E.H.V. de mener un programme sur les villages de Charensannes et du Passin. Ce programme a débuté au mois de décembre 2023 et s'est achevé au printemps 2025, avec la reprise des trottoirs et des routes dégradés.

Il est financé en grande partie par le Syndicat d'Energie de la Haute-Vienne, et le reste à charge pour la Commune est

d'un montant de 50 441 euros. Une aide du Département a été attribuée sur ce reste à charge à hauteur de 40 %.

La Municipalité a décidé de poursuivre l'inscription de nouveaux villages pour ce type d'opération mais cela ne sera pas dans le cadre de la sécurisation des réseaux prioritairement orientée sur les réseaux à fils nus. La Commune de Razès n'a plus ce type d'installation en exploitation. Les délais d'attente sont aujourd'hui de 5 ans pour démarrer tout nouveau chantier. Des villages ont été proposés par le Conseil Municipal au S.E.H.V., pour être inscrits dans un prochain programme et une réponse favorable a été formulée par le syndicat pour les zones de Razès-Bas et La Roche... mais pas avant 2030 et 2031...

Changement du système de chauffage de la Maison des Associations

La Municipalité a décidé de procéder au remplacement de la chaudière fioul de la maison des associations, un équipement devenu obsolète après plus de 40 années de service.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise locale LAVILLAUROY pour un montant total de 45 360 €. Cet investissement a bénéficié d'un soutien financier important, avec une aide de 30 % de l'État au titre de la DETR, ainsi qu'un financement complémentaire de 30 % par le Département de la Haute-Vienne.

Le choix s'est porté sur un système de pompe à chaleur, solution plus performante et respectueuse de

l'environnement. Cet équipement permettra de réaliser des économies d'énergie significatives par rapport à l'ancienne installation, tout en améliorant le confort thermique des utilisateurs.

Ce projet s'inscrit également dans une démarche plus globale de rénovation du bâtiment. En effet, une prochaine étape est d'ores et déjà envisagée avec la réfection de la toiture, qui permettra à terme l'installation de panneaux solaires.

L'objectif est de favoriser l'autoconsommation énergétique de la maison des associations et de tendre vers une réduction durable des charges de fonctionnement.

Changement du système de chauffage de la Mairie

Au printemps 2025, des avaries importantes ont été constatées sur la chaudière de la Mairie, rendant nécessaire son remplacement complet afin d'assurer la continuité du service et le confort des usagers mais également le chauffage dans le logement social communal présent dans ce même bâtiment.

Une étude préalable a été réalisée afin de définir la solution technique la plus adaptée. Ce projet a pu bénéficier de plusieurs financements : une aide de l'État à hauteur de 15 % au titre de la D.S.I.L., ainsi qu'un cofinancement du Département de la Haute-Vienne à hauteur de 20 %. La commune de Razès a également participé à cet investissement à hauteur de 20 % en autofinancement.

Le solde, soit 45 % du montant total, a été financé par l'ADEME au titre du

Fonds Chaleur avec la mobilisation du SEHV.

Le coût total de cette opération s'élève à 44 836,80 €, et les travaux ont été réalisés par une entreprise locale LAVILLAUROY. Cette dernière a fait don de la climatisation de la salle des mariages permettant dorénavant d'accueillir les personnes vulnérables lors des périodes de fortes chaleurs.





Nouvelle aire de jeux à l'école maternelle

L'aire de jeux de l'école de Razès, devenue vétuste et présentant des éléments potentiellement dangereux (panneaux bois dégradés et protections au sol usées), a fait l'objet d'un diagnostic sans appel lors d'un contrôle technique annuel.

Face à ce constat, la commune a décidé de procéder à son remplacement complet en dotant l'école maternelle d'une nouvelle structure plus moderne et sécurisée. Cette nouvelle aire de jeux, acquise auprès de l'entreprise

Compans, représente un investissement de 33 686,64 €.

Une aide de 30 % a été attribuée par l'État au titre de la DETR afin de soutenir ce projet.

Cette réalisation permet désormais aux enfants de bénéficier d'un espace de jeux plus vaste, confortable et parfaitement sécurisé. Par ailleurs, les autres équipements existants ont été réparés, garantissant ainsi des conditions optimales d'utilisation durant les temps périscolaires.



Installation d'une climatisation au salon de coiffure

Dans le cadre de la reprise du salon de coiffure de la commune, la municipalité s'était engagée à améliorer les conditions d'accueil et de travail, notamment en période de forte chaleur.

Ainsi, un système de climatisation a été installé afin d'assurer un confort optimal pour les clients comme pour

les professionnels.

Cette installation a été réalisée par l'entreprise locale LAVILAUROY pour un montant de 4 945,20 €, intégralement pris en charge par la commune.

Cet aménagement participe à l'attractivité du commerce local et à son maintien sur le territoire.

Travaux de gestion des eaux pluviales

Des travaux importants de gestion des eaux pluviales ont été réalisés chemin des Écoliers ainsi que dans le parc du restaurant des Trois Arches, afin de résoudre des problèmes récurrents d'écoulement en période d'orage.

Ces désordres provoquaient notamment des dégradations sur les infrastructures routières et des risques d'inondation au niveau du restaurant en cas de fortes pluies.

L'opération, confiée à l'entreprise Bureau TP, s'élève à 26 197,20 €. Elle a bénéficié d'une aide de 40 % du Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Les aménagements réalisés permettent désormais de sécuriser l'écoulement des eaux pluviales et d'intégrer un bassin de rétention discret dans le paysage, limitant les risques de saturation et d'inondation.

D'autres travaux ont été réalisés par la même entreprise avec pour objectif de réduire les risques de dégâts sur des habitations lors de pluies importantes rue saint martial et à La Roche pour un montant de 21 641 euros avec là aussi une aide de 40 % du Département.

Modernisation des équipements de la Mairie

La commune a engagé une modernisation de ses équipements informatiques afin d'améliorer les conditions de travail des agents, l'accueil du public et la protection des données.

Plusieurs actions ont été menées : installation de la fibre optique, renouvellement du parc informatique, mise en place d'une baie informatique et d'un wifi public, modernisation du système de téléphonie vers une solution

numérique, et acquisition de nouvelles tables pour la salle des cérémonies.

L'ensemble de ces investissements représente un coût total de 11 847,65 €.

Ces améliorations permettent à la mairie de disposer d'outils modernes, fiables et adaptés aux besoins actuels, tout en favorisant une meilleure organisation des réunions et des services rendus aux administrés.

Voirie transférée à la Communauté de Communes ELAN

Comme chaque année la Communauté de Communes ELAN investit sur les voies communales qui lui ont été transférées. Après les travaux sur le pont du Roudet qui s'élevaient à près de 78 000 €, l'année 2025 reprend le rythme habituel des travaux de voirie. Sur l'ensemble de la Communauté de Communes Elan le montant des dépenses mobilisées pour le budget voirie, en année courante, est de 1 500 000€ répartis sur les routes des 24 communes concernées.

Pour ce qui concerne Razès des travaux de réfection ont eu

lieu au village de Charensannes pour un montant 11 064 €. Une deuxième tranche est programmée à Charensannes pour 2026.

La route du Roudet (VC 4) a fait l'objet de travaux de reprise des rives pour un montant de 7 500 €.

Enfin des travaux d'entretien de voirie (point à temps) ont eu lieu sur diverses voies communales à Chanteloube, Malabard, route de Chamouillé ainsi que dans la zone artisanale pour un montant de 8 600 €.

Travaux dans la Zone Artisanale Puy Grenet

Conformément aux règles qui s'exercent en matière de transfert de compétences d'une Commune vers une Communauté de Communes, la Zone Artisanale de Razès est gérée par ELAN depuis le début de l'année 2025.

Dans ce contexte la Communauté de Communes a procédé à l'aménagement d'un espace qui facilite l'accès à deux entreprises situées à l'entrée sud de la ZA, et améliore la

perception de cet espace «d'accueil» pour un montant de 17 860 €. Une nouvelle signalisation a été mise en place. Il s'agit de 2 totems implantés aux entrées de la Zone et de panneaux de signalisation indiquant les noms des entreprises installées à Puy Grenet. Le montant de dépenses engagées dans l'amélioration de la signalétique s'élève à 10 172 €.



Gestion des installations d'assainissement

Aujourd'hui Elan assume la quasi-totalité des missions en matière d'assainissement, à l'exception de l'entretien des abords des installations de traitement qui demeurent à la charge du personnel municipal. A ce titre la Commune a perçu 4 250 € pour l'année 2025.

Au-delà du fonctionnement courant des installations de traitement, les opérations les plus marquantes effectuées par le service assainissement d'Elan sont les suivantes :

- Hydrocurages préventifs des postes de relèvement: 2 334 € HT
- Livraison de Chlorure Ferrique pour le traitement du phosphore : 2 400 € HT
- Suivi et épandage des boues : 9 348 € HT
- Remplacement de 2 pompes de relevage sur les PR de L'église et de la Roche : 2 850 € HT
- Création de 2 branchements neufs : 3 030 € HT



Culture et Animations 2025

Partenariat FRAC-ARTOTHEQUE Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2020, la municipalité de Razès entretient un partenariat fidèle avec le FRAC-ARTOTHEQUE Nouvelle-Aquitaine par le biais de prêt d'oeuvres exposées dans la salle des mariages à la mairie.

La dernière exposition qui s'est tenue durant l'été et jusqu'au 31 octobre a été réalisée en collaboration étroite

Anne BREGEAUT n°1597 F
Le pays de jamais jamais
format 75 x 105 cm



avec l'équipe enseignante des écoles qui avait choisi une thématique en corrélation avec nos préoccupations environnementales et plus précisément autour du mot EAU. La sélection des œuvres exposées : peintures, photos, lithographies mettait en évidence différents états de cet élément essentiel à nos vies et survies. Installations in situ, fictions, onirisme ou inversion des perspectives, l'ensemble des six œuvres présentées a sollicité dialogue, curiosité et commentaires pertinents de la part des élèves venus accompagnés par leurs enseignants.

Nous nous félicitons de cette collaboration pédagogique et de l'intérêt que l'équipe enseignante démontre à cette initiative. Ce partenariat fructueux sera poursuivi pour d'autres expériences et échanges pédagogiques.

Artistes & Œuvres exposées :

Gilles AILLAUD, Basse mer 2

Anne BREGEAUT, Le pays de Jamais Jamais

Grégoire BERGERET, Sans titre

François DAIREAUX, Lotus-Datong

Franck GERARD, Camping de la station touristique de Masgrangeas

John HODANY, Three Wedged Speed Boats



John HODANY n°1607 F
Three Wedged Speed Boats
format 60 x 127 cm



Gilles AILLAUD n°1108 F
Basse mer 2
format 75 x 103 cm

Collection en mouvement – Une mue de nuages

Dans le cadre d'une opération réalisée par le Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine pour le FACLim, en partenariat avec les communes de Châtelus-le-Marcheix et de Saint-Sulpice-Laurière, la commune de Razès a accueilli, dans la salle des mariages de la mairie, une exposition de six œuvres d'artistes femmes réunies sous le titre Une mue de nuages.

Le titre de cette exposition, en référence à l'essai de la philosophe Annie Leclerc s'articulait autour de trois volets complémentaires (chacun des volets étant exposés dans les trois communes choisies par le Frac-Artothèque), explorant différentes manières d'incarner le monde en tant que femme et en tant artiste.

Ces artistes créent des œuvres déjouant les codes de la représentation féminine tout en inscrivant la présence du corps au cœur de leur pratique.

Il est à noter que la performance, sous diverses formes (in situ, sur photographie ou bien montrée dans des formes plus classiques, comme la peinture) occupe une place essentielle dans leur démarche artistique. S'imposant soit comme un acte à la fois individuel et universel, le corps est montré à la fois comme sujet et langage.

Ce langage du corps occupait une place centrale dans le travail des artistes présentées à Razès : Vanessa Beecroft, Aurélie Gatet, Suzanne Husky, Marianne Marić, João Vilhena

et Ina Van Zyl.

L'exposition inaugurée le 15 novembre 2025 à 11h dans la salle des mariages a fait l'objet d'une performance in situ, Tentative d'envol par l'artiste Kristina Depaulis, suivie d'une présentation des œuvres et d'un verre de l'amitié afin de remercier le public de sa présence à cet événement.

Images : œuvres de Marianne Marić et Vanessa Beecroft. João Vilhena, Aurélie Gatet et Ina Van Zyl. Kristina Depaulis. Présentation de l'exposition au public. Accueil du public par Monsieur le maire.



Journée de la nature et du patrimoine – 3ème édition

Tous les ans, la municipalité de Razès organise une journée dédiée à la nature et au patrimoine. Dès sa première édition, la commune a pu s'appuyer sur les soutiens de toutes les institutions et associations afférentes aux questions environnementales.

La journée du 27 septembre 2025 a été programmée dans l'objectif de sensibiliser les participants (adultes et enfants) à la préservation des milieux naturels et de leurs habitats. Une restauration sur site (Place André Dufraisse) a été mise à la disposition du public.

Des actions citoyennes (ramassage de déchets dans la zone du cimetière) durant la matinée, des ateliers de fabrication animés par les Marchespieds (construction d'un hôtel à insectes), le GMHL (élaboration de gîtes à chauves-souris), un atelier arts plastiques consacré à un bestiaire imaginaire, des lectures assurées par les bénévoles de la bibliothèque municipale soutenues par un comptoir très conséquent de la Librairie des Monts, des stands pédagogiques présentés par l'association Erina en coordination avec France Nature Environnement, se sont enchaînés de 14h à 17h. Comme en témoignent les images, ces activités ont rencontré

un vif intérêt et un grand succès auprès des participants. La journée s'est clôturée par l'ouverture d'un Café de la Biodiversité qui s'est tenu sur l'aire de la Place André Dufraisse dont la halle avait accueilli toutes les activités de l'après-midi.

Cette troisième édition, étroitement liée à la mise en œuvre d'un Atlas de la biodiversité Communale (ABC), se réalise concrètement depuis l'automne 2024 en collaboration étroite avec des partenariats nationaux, régionaux et départementaux.

Des inventaires (faune, flore), des rencontres avec les diverses associations et sociétés spécialisées ont été et sont effectuées tout au long de l'année.

La journée de la nature et du patrimoine témoigne de l'engagement de la commune pour la protection de l'environnement, la connaissance et les ressources des lieux que nous habitons.

Que toutes les associations, les bénévoles qui soutiennent et participent à cette manifestation essentielle à notre avenir, soient vivement remerciées.



École

La rentrée de septembre 2025 a été marquée par quelques changements au sein de l'école. En effet, c'est Mme Massias qui assure la direction par intérim suite au départ de Mme Vergnaud-Coucaud pour un poste de Conseillère Pédagogique de Circonscription. Elle succède à Mme Faure qui n'a pas souhaité poursuivre cette mission de direction. De plus, Mme Lacroix a rejoint l'équipe enseignante. Elle remplace Mme Dumas.

Si les personnes changent, la municipalité poursuit son engagement en faveur des écoles. En 2025, elle a notamment procédé au renouvellement de l'aire de jeux de l'école maternelle, offrant ainsi aux plus jeunes un espace ludique, sécurisé et adapté à leurs besoins.

Comme chaque année, les élèves bénéficient de nombreuses activités enrichissantes rendues possibles grâce au soutien de la commune. Les classes participent ainsi à des séances de natation à la piscine du Lac, de patinoire, à des rencontres sportives, ainsi qu'à des animations théâtrales avec l'association « Graine de rue » ou encore à des séances de cinéma. Des sorties de fin d'année à Vulcania, à la tuilerie de Poligny, à la ferme pédagogique « les jardins de l'Orme » à Solignac, au Moulin du Got, viennent également compléter ces temps forts. Ces projets sont facilités par la prise en charge par la mairie de l'affiliation à l'USEP et le paiement des transports.

Par ailleurs, la commune développe activement des

partenariats culturels et environnementaux, notamment avec le FRAC-ARTOTHEQUE Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'avec France Nature Environnement et l'association Erina dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale. Ces initiatives permettent d'ouvrir les élèves à l'art contemporain et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux.

L'ensemble de ces actions, complétées par la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) contribue à faire de l'école de Razès un lieu que nous souhaitons vivant, ouvert et riche d'expériences pour tous les enfants.



Voyage mémoriel à SCHLEITAL

Au début de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1939, les populations d'Alsace situées à proximité de la frontière allemande furent contraintes de quitter précipitamment leur village dans le cadre d'un vaste plan d'évacuation organisé par l'État français. Elles furent transportées vers des régions rurales de l'intérieur, notamment en Haute-Vienne, où elles furent accueillies pendant plusieurs mois.

Dans ce contexte, la commune de Razès, aux côtés de plusieurs communes voisines, a participé à cet élan de solidarité en accueillant des familles alsaciennes, notamment originaires de Schleithal (Bas-Rhin). Malgré les difficultés et les différences culturelles, cette période a donné naissance à des liens humains forts et durables entre nos territoires.

Plus de 80 ans après ces événements, cette histoire commune continue de vivre grâce à des échanges réguliers entre les communes alsaciennes et haut-viennoises. Ainsi, à l'occasion d'une rencontre mémorielle organisée à Schleithal, une petite dizaine d'habitants de Razès a fait

le déplacement
l'été dernier afin de
participer à cette
commémoration.
Cette rencontre
a permis de
rendre hommage
aux personnes

évacuées en 1939, de rappeler les conditions de leur accueil et de transmettre cette mémoire aux nouvelles générations.

Au-delà du souvenir, cet épisode rappelle des valeurs toujours essentielles : la solidarité entre territoires, l'accueil et l'entraide, ainsi que l'importance de transmettre notre histoire locale. Lors de cette rencontre, une stèle a été inaugurée pour matérialiser notre histoire commune.



Repas des Aînés

Le 22 février 2025, la Mairie a eu le plaisir d'organiser le traditionnel repas des aînés, un rendez-vous toujours très attendu placé sous le signe de la convivialité et du partage. Les participants ont pu profiter d'un repas préparé par la Boucherie du Rivalier. Ce repas a ravi les papilles de tous, notamment avec un apéritif original et mystérieux... de couleur verte, suscitant curiosité et échanges autour des tables.

L'animation de la journée était assurée par Stéphane Villard et son accordéon. Il a su, comme à son habitude, instaurer une ambiance chaleureuse et festive. Des animations et des quizz sur le thème de la commune ont rythmé l'après-midi, permettant à chacun de tester ses connaissances dans la bonne humeur.

Ce moment de partage, entièrement offert par la commune aux habitants âgés de 70 ans et plus, a une nouvelle fois permis de renforcer les liens entre les habitants et de célébrer nos aînés.



Projet d'habitat inclusif

Depuis plusieurs mois, un groupe d'habitants se réunit régulièrement en mairie afin de poursuivre la construction du projet d'habitat inclusif. Au-delà de la création de ce futur lieu de vie intergénérationnel, ces temps de travail permettent d'aborder des enjeux essentiels pour les personnes en perte d'autonomie : animations, connaissance du territoire, mobilité ou encore accès aux services.

Ces ateliers ont notamment contribué à la tenue d'un comité de pilotage au début de l'été 2025, réunissant partenaires institutionnels et financeurs. Avec l'appui d'un cabinet conseil, un projet architectural a été élaboré, présenté et chiffré. Aujourd'hui, le coût global de l'opération est estimé à environ 2 millions d'euros.

Projet structurant pour la commune, sa réalisation repose sur la mobilisation et le soutien des partenaires. L'année

2026 sera ainsi décisive pour consolider les engagements et permettre à ce projet ambitieux de voir le jour.





La commune de Razès mène une action résolue en faveur du développement économique local, avec la volonté d'accompagner, d'accueillir et de soutenir toute initiative portée par des entrepreneurs et porteurs de projets souhaitant s'implanter ou se développer sur son territoire.

L'année 2025 et le début de l'année 2026 ont ainsi été marqués par plusieurs évolutions positives, illustrant l'attractivité et le dynamisme de notre tissu économique. Parmi celles-ci, la reprise d'entreprises emblématiques, telles que Les Charpentiers du Limousin, ou encore la création de nouvelles activités, à l'image de l'institut de beauté, témoignent de cette vitalité.

Ces réussites ne doivent toutefois pas masquer les difficultés rencontrées par certains projets structurants depuis plusieurs mois. La reprise de l'établissement « Les 3 ARCHES » ou la réactivation de la boulangerie se heurtent à des obstacles significatifs : désengagement de porteurs de projets ou des propriétaires fonciers, difficultés d'accès au financement, contexte économique incertain, mais également enjeux liés à la mobilisation et à l'implication des propriétaires fonciers ou immobiliers.

Consciente de ces réalités, la municipalité demeure pleinement mobilisée, aux côtés des acteurs économiques et des propriétaires, afin de favoriser l'aboutissement de ces projets et de renforcer durablement l'attractivité de la commune.

Transfert de la zone artisanale Puy Grenet

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le transfert des zones artisanales d'intérêt communautaire vers les communautés de communes devait intervenir dès 2017. Toutefois, en raison de contraintes organisationnelles et financières, cette évolution n'avait pu être menée à son terme jusqu'à présent.

À la suite du redressement de la communauté de communes et du renforcement de ses capacités d'action, ce transfert a pu être réalisé au cours de l'année 2025 dans des conditions satisfaisantes. La zone artisanale de Puy Grenet relève désormais pleinement de la compétence intercommunale en matière de développement économique.

Cette évolution permet d'assurer une gestion cohérente et structurée des espaces d'activités à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, les premiers aménagements ont d'ores et

déjà été engagés, notamment en matière de signalétique, afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité de la zone.

Par ailleurs, un programme d'investissements pluriannuel est actuellement en cours d'élaboration. Celui-ci a vocation à accompagner durablement les entreprises présentes et à conforter le rôle de la zone de Puy Grenet, aujourd'hui pleinement occupée, en tant que pôle économique majeur pour la commune de Razès.

La commune conserve, pour sa part, la gestion de la maison des associations située au cœur de la zone, ainsi que l'entretien des espaces verts et des équipements d'éclairage public.

Ce transfert marque une étape importante dans la structuration et la valorisation du tissu économique local, au bénéfice de l'ensemble du territoire.

L'agence Postale

En 2025, la convention liant la commune au groupe La Poste, arrivée à son terme après neuf années de collaboration, a été renouvelée dans des conditions particulièrement favorables. À l'initiative du groupe La Poste, une rencontre avec Monsieur le Maire a abouti à la reconduction du partenariat pour une nouvelle durée de neuf ans.

Cette décision témoigne des excellents résultats enregistrés par notre agence postale communale, ainsi que de la qualité du service rendu à la population. Elle s'accompagne d'une revalorisation de la participation financière mensuelle de La Poste, contribuant davantage à la prise en charge des frais de personnel communal.

Ce renouvellement vient également saluer l'engagement et le professionnalisme des agents municipaux, qui œuvrent au quotidien pour faire de ce service un équipement de proximité efficace et apprécié.

Par ailleurs, à la demande de la municipalité, le groupe

La Poste a pris en charge le remplacement des fenêtres à simple vitrage, en fin de vie. Ces travaux permettent d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et la sécurisation des locaux.

Pour mémoire, cette agence postale ne se limite pas à ses missions traditionnelles. Elle propose également un point d'information de la Caisse d'Allocations Familiales, avec un accès libre aux horaires d'ouverture. Depuis un peu plus d'un an, elle assure aussi la vente du journal Le Populaire, permettant aux habitants de s'en procurer notamment le lundi, jour de fermeture des autres commerces.

Après neuf années de fonctionnement, ce service démontre pleinement la pertinence du choix opéré par l'ancienne municipalité. L'agence postale communale reste aujourd'hui un atout essentiel pour la commune, à l'heure où ce type de service disparaît dans de nombreux territoires.

Réhabilitation Auberge LES TROIS ARCHES

Le 15 décembre 2025, le Maire a eu le plaisir d'inaugurer, entouré de nombreux représentants institutionnels et acteurs du territoire, l'hôtel-restaurant des Trois Arches, à l'issue d'une importante opération de rénovation.

À ses côtés étaient présents la première vice-présidente de la Région, le président du Département, la sous-préfète, ainsi que le président de la communauté de communes ELAN, sans oublier de nombreux représentants des entreprises et des associations locales. Cette forte mobilisation témoigne de l'importance de cet établissement pour la vie économique et sociale de notre commune.

Cette inauguration marque l'aboutissement d'un ambitieux programme de travaux, engagé par la commune, propriétaire des lieux depuis le départ à la retraite de l'ancienne gérante, Marie-Lou. Soucieuse de préserver et de dynamiser ce site emblématique, la municipalité a conduit une opération complète de rénovation, de modernisation et de mise aux normes.

Les travaux ont notamment porté sur l'amélioration des performances énergétiques et thermiques du bâtiment, avec le remplacement des menuiseries, l'installation d'une centrale de traitement de l'air et le passage d'une chaudière au fioul à une chaudière biomasse. À cela s'ajoutent la reprise de l'isolation, la mise aux normes électriques, la rénovation des peintures ainsi que le remplacement des équipements d'éclairage.

Une intervention plus lourde a également concerné

l'hébergement, avec la restructuration de l'étage permettant la création de chambres répondant aux standards actuels, visant un classement deux étoiles.

L'ensemble de ce chantier, suivi avec l'appui des cabinets BEG ESOP et SOIT, représente un investissement de près de 500 000 € hors taxes. Il a pu être réalisé grâce au soutien financier de plusieurs partenaires : l'État à hauteur de 205 057 €, la Région pour 70 000 €, le Département pour 30 000 €, ainsi que l'ADEME via le Fonds Chaleur (19 600 €) et le programme LEADER porté par la communauté de communes Élan (57 500 €).

Toutefois, à la veille de l'inauguration, la commune a été informée du désistement de la porteuse de projet initialement prévue pour reprendre l'exploitation de l'établissement. Une situation imprévue qui conduit aujourd'hui la municipalité à relancer activement la recherche de repreneurs.

À l'heure de la rédaction de ce bulletin, plusieurs candidats travaillent à l'élaboration de projets qui seront prochainement étudiés par le Conseil municipal. L'objectif demeure clair : trouver une solution pérenne et adaptée aux besoins de la population, des entreprises et des associations locales.

La Commune reste pleinement mobilisée pour permettre la réouverture de cet établissement incontournable, en espérant voir aboutir un projet solide au cours de l'année à venir.



Anniversaire Maison FEDON et Médaille du Mérite Agricole

L'année 2025 restera à coup sûr comme un millésime exceptionnel pour la célèbre Maison Fedon, fleuron de notre commune de Razès et véritable source de fierté locale.

Entreprise emblématique profondément ancrée dans notre territoire, la Maison Fedon a célébré avec éclat son soixantecinquième anniversaire. Cette célébration, organisée au cours de l'année, a rassemblé l'ensemble de son écosystème : la famille Fedon, les salariés, les partenaires, les associations ainsi que de nombreux habitants et amis. Un moment convivial et fédérateur, à l'image des valeurs portées par cette maison historique.

Audelà de cette célébration, 2025 a également été marquée par une reconnaissance d'envergure. La Maison Fedon s'est distinguée une nouvelle fois au Concours Général Agricole du Salon de l'Agriculture en décrochant la médaille d'or pour son miel de callune, récompensant un savoir-faire d'exception ainsi qu'un engagement constant en faveur de la qualité et la préservation du vivant.

Enfin, cet anniversaire a donné lieu à un moment particulièrement solennel et émouvant. Monsieur Thierry Fedon a été élevé sur proposition de la Mairie, par la Ministre de l'Agriculture, au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole, une distinction prestigieuse remise par

le Maire lors des célébrations. Cette reconnaissance vient saluer son engagement, son parcours et sa contribution remarquable au rayonnement de l'activité apicole.

Entre transmission, excellence et reconnaissance, l'année 2025 marque une étape importante dans l'histoire de la Maison Fedon, symbole vivant du dynamisme et du savoirfaire de notre commune.



Cérémonies de commémorations

Tout au long de l'année, la commune de Razès honore le devoir de mémoire à travers plusieurs cérémonies de commémoration.

Quatre cérémonies rythment ainsi l'année. Le 19 mars rend hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 8 mai célèbre la victoire de 1945 et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Le 11 novembre commémore l'armistice de 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale.

Enfin, une cérémonie particulière se tient au mois de juillet en hommage à Marcel Fondaneiche, combattant de la Résistance tombé sous les balles des nazis en 1944. Figure locale de la Résistance, la commune lui reste profondément attachée.

Ces temps forts, organisés par la municipalité, rassemblent élus, anciens combattants, habitants et jeunes générations autour du monument aux morts, puis de la stèle Marcel Fondaneiche. Ils permettent de perpétuer le souvenir et de transmettre les valeurs de paix et de solidarité.



> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment

Cette rubrique permet de communiquer sur la création, la reprise ou le développement des entreprises sur notre commune. Si vous avez un projet et souhaitez figurer dans le bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune, vous pouvez vous renseigner auprès de la Mairie.

L'Institut Edena



Je suis heureuse de vous annoncer l'ouverture de mon institut de beauté "Edena" au sein de la commune de Razès.

Professionnelle du bien-être, j'ai souhaité créer un lieu dédié à la détente, au lâcher-prise et à la reconnexion à soi.

À l'institut Edena, je propose une large gamme de soins, pensée pour répondre aux besoins et aux attentes de chacun. Soins visages Sothys, soins corps, presso-thérapie, épilations, maquillage, rehaussement de cils, browlift, beauté des mains et des pieds, vernis semi-permanent. Je suis plus particulièrement spécialisée dans les massages du corps, à la suite de l'obtention du CQP Spa Praticien, diplôme attestant d'un savoir-faire professionnel sur tous les massages du monde. Chaque soin est réalisé dans une cabine unique, aménagée dans un espace calme et chaleureux, favorisant la relaxation et l'écoute de soi.

Pour la réalisation de mes soins, j'ai fait le choix de travailler avec des marques professionnelles reconnues, telles que Sothys et 1944 PARIS, sélectionnées pour la qualité de leurs produits et leur exigence en matière de bien-être et de respect de la peau.

Des produits de ces marques sont également proposés à la vente à l'institut, permettant de prolonger les bienfaits des soins à domicile ou de composer des idées cadeaux, sous forme de coffrets, pochettes ou attentions personnalisées.

Mon installation à Razès s'inscrit dans une volonté de proposer un service de proximité, accessible aux habitants de la commune et des environs. Je tiens à remercier M. le Maire pour son soutien financier apporté à la réalisation de mes enseignes, un accompagnement précieux pour le lancement de mon activité.

Je remercie la municipalité pour son accueil et sa bienveillance. Je me réjouis de débiter cette nouvelle aventure au cœur de notre commune.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, l'institut Edena est joignable au 09.84.63.26.81 ; sur l'application de rendez-vous en ligne : « planity » ou sur les réseaux sociaux : Edena institut

Élise - Fondatrice de l'institut

Agriculture GILLET Justine

En 2025, Justine Gillet Doucet a repris l'exploitation agricole familiale située à Lavaud Bourgoin. Cette ferme, héritée de ses arrière-grands-parents Doucet, s'est toujours transmise au sein de la famille.

Soucieuse de préserver la tradition paysanne limousine, la jeune agricultrice poursuit l'élevage de veaux de lait de race limousine.

L'activité se développe en 2026 avec la vente de légumes et de plants de saison ainsi que des visites à la ferme.

Désormais, l'ensemble de la production est proposée en vente directe à la ferme, permettant aux habitants des environs de profiter de produits frais tout en soutenant une agriculture locale et familiale.

Pour plus de renseignements ou passer commande vous pouvez la contacter au : 06 02 39 77 64 ou par mail à l'adresse juju.mp3@hotmail.fr



Après 10 années d'existence, A.M.I 87 a choisi d'implanter son activité sur la commune de Razès (87640).

Qualifiée RGE et "Les Pros de la Performance Énergétique", l'entreprise A.M.I 87 saura répondre à vos projets, en neuf ou en rénovation.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.



N° de conseil d'expertise thermique et énergétique performance (certifié), intervenant, garant des travaux, énergétique

N° Qualification RGE : E-ES2953



LB Plomberie Chauffage

LB PLOMBERIE est une entreprise locale spécialisée en Plomberie générale, dépannage, recherche de fuites et d'installation sanitaire et chauffage auprès des particuliers. Créée il y a 10 mois, LB PLOMBERIE met un point d'honneur à intervenir avec efficacité, rapidité et sérieux, tout en privilégiant une relation de confiance et de soin, dans le respect des besoins et du confort des clients.

Ludovic BOISSEAU



Priscillia Simon – conseillère en immobilier

Razelaude depuis 20 ans, je mets aujourd'hui ma passion pour l'immobilier à votre service pour vous offrir un accompagnement humain, basé sur l'écoute et la bienveillance.

Un achat ? une vente ? ou une location ?

De l'analyse de votre projet à la signature finale, je prends en charge chaque étape :

- * Organisation et réalisation des visites,
- * Coordination de l'intervention d'un diagnostiqueur,
- * Constitution et suivi des dossiers notaire ou locataire ...

Mes petits plus :

- Une large diffusion pour une visibilité optimale
- L'évaluation de votre bien OFFERTE !

Au plaisir de vous rencontrer,

Priscillia Simon, Votre conseillère en immobilier près de chez vous



Priscillia Simon
06 77 54 35 91

Conseillère en immobilier
priscillia.simon@iadfrance.fr
Razès, Bessines-sur-Gartempe (87)
et alentours



El Priscillia Simon, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Limoges sous le numéro 991926478 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.



Charpentiers Limousins



D'abord créée en son nom propre en 1987, l'entreprise est rebaptisée par Guy CARNET « LES CHARPENTIERES LIMOUSINS » et installée à RAZES en 1992. Après une carrière riche d'expériences, de recrutements et de développement, Guy CARNET a décidé de transmettre l'entreprise comprenant 18 salariés, pour la pérenniser sur le territoire.

Compagnon du Tour de France, Guy CARNET, a créé un réseau de partenaires lui permettant de développer l'entreprise et d'exporter des charpentes partout sur le territoire, particulièrement à Paris, jusqu'en Grande Bretagne et même au Liban.

Charpentes traditionnelles, pour la rénovation d'habitat particuliers, de châteaux, pour la création de bâtiments professionnels, charpentes industrielles, et maisons en bois

sur mesure, constituent l'essentiel de l'activité que reprend donc Philippe GEANT.

Venu d'Isère, il découvre l'entreprise LES CHARPENTIERES LIMOUSINS et c'est le coup de cœur ! « L'entreprise a des compétences humaines, une belle équipe, et une capacité de production lui permettant de se développer ». Par un heureux concours de circonstances et de hasard, il revient dans les traces de sa belle-famille originaire du Limousin.



Brasserie Lémovice



VINCENT LEFEVRE

06.87.94.21.65

b.lemovice@gmail.com

19, rue de Limoges - 87640 Razès

Brasserie Lémovice : des bières locales, des collaborations engagées

À la Brasserie Lémovice, nous brassons bien plus que de la bière : nous cultivons des **rencontres, des savoir-faire et une vraie vie locale**. Installés à Razès, aux portes de Limoges, nous avons à cœur de créer des bières artisanales ancrées dans le terroir limousin, en collaboration avec celles et ceux qui font vivre notre région.

Fondée en 2003, la Brasserie Lémovice fait partie des pionnières de la bière artisanale en Limousin. Reprise et développée en 2025 par une équipe de passionnés, elle a su évoluer tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices : **indépendance, qualité et ancrage local**. De ses premières recettes à son développement actuel, Lémovice s'est construite autour d'une même ambition : proposer des bières de caractère, modernes, accessibles et profondément liées à leur territoire.

Parmi nos projets emblématiques, nous avons eu le plaisir de travailler avec la **Maison Fedon**, en intégrant leur miel dans une bière gourmande et aromatique, ou encore avec la boulangerie **Chez Sylvain**, dont le pain invendu est recyclé pour donner naissance à une bière aussi responsable que savoureuse. Notre collaboration avec la **Maison Broussaud** illustre quant à elle notre volonté de faire dialoguer les artisanats locaux autour de valeurs communes : authenticité, qualité et transmission.

L'été, la brasserie devient un **véritable lieu de rencontre**. Notre terrasse extérieure s'inscrit pleinement dans la vie du territoire : un espace ouvert, convivial, où habitants, visiteurs et habitués se retrouvent pour partager une bière, un moment de détente et de simplicité qui sera cette année enrichie de multiples animations gérées par Jonas qui nous a rejoint à cet effet ! Cette dynamique s'inscrit naturellement dans notre proximité avec le **lac de Saint-Pardoux**, avec lequel nous développons des partenariats pour participer à l'attractivité et à l'animation de ce site emblématique, très apprécié en période estivale.

À travers nos bières, nos collaborations, notre terrasse et nos liens avec les acteurs locaux, nous défendons une vision simple : **brasser local, faire vivre le territoire et créer du lien**.

Sports

L'Association Sportive Gym Razès, une asso dynamique !



Bougez avec l'ASGR !

L'Association Sportive Gym de Razès a pour objectif de favoriser et faciliter la pratique du sport en zone rurale. Avec l'ASGR il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! L'association propose plusieurs cours de sport tout au long de la semaine.



BodyZen

➤ **Lundi 20h-21h**

Le Bodyzen c'est la nouveauté de l'année. Un cours qui permet de travailler sa souplesse et la posture à travers la relaxation. Le cours utilise des mouvements de différentes disciplines telles que le Qi gong, le yoga ou le stretching.

Gym Tonique

Mardi 19h45-20h

Joué 20h-21h

Deux profs, chacun leur style. L'objectif du fitness dynamique est de travailler le cardio et le renforcement musculaire. Aucun muscle n'est oublié, du fessier aux bras en passant par les abdos ! Les cours sont variés : haltères, steps, élastiques, ateliers ou encore exercices en groupe, on ne s'ennuie pas !



Alex

Christophe



Gym Bien Être

➤ **Mercredi 9h30-10h30**

Un cours accessible à tous où chacun avance à son rythme. Les exercices de la gym bien-être permettent de bouger en mêlant renforcement, mobilité et travail cardio. Le cours est entièrement adaptable aux capacités et aux sensibilités de chacun, pour une activité en douceur et avec plaisir.

Gym Enfants

➤ **3/6 ans 15h-16h**

➤ **7/11 ans 16h-17h**

Le mercredi après-midi, deux créneaux dédiés aux enfants leur permettent de bouger, s'amuser et développer leurs capacités physiques. Dylan stimule motricité, coordination et imagination à travers des activités adaptées à chaque tranche d'âge.

Rejoignez-nous !

L'association accueille de nouveaux adhérents **toute l'année**, que vous soyez débutant(e) ou sportif(ve) aguerri(e), chacun son rythme ! Venez essayer chacun de nos cours. La première séance est gratuite.



06.99.63.57.80



<https://clubsport87.wixsite.com/gym-razes>



Gym à Razès - ASGR 87

Une association sportive mais pas que...

L'ASGR c'est aussi de la convivialité et une vie associative bien remplie !



Sportif ou pas, si la vie associative vous intéresse, venez rejoindre le bureau !



L'association organise son traditionnel **Loto le 14 et 15 mars 2026** à la salle polyvalente de Razès.



Le club de judo vous attend pour une nouvelle année sportive !

Le judo, c'est apprendre le respect, la maîtrise de soi et s'amuser en bougeant. Les enfants comme les adultes peuvent progresser à leur rythme, dans une bonne ambiance.

Cette année, nous sommes très fiers de notre jeune judoka Marwan Lahab formé ici au club qui a rejoint le Pôle France à Orléans ! Il y rejoint un autre jeune formé au club : Antoine Bernaudeau. Une belle réussite qui montre que l'on peut aller loin en commençant chez nous.

Cette année, nous diversifions encore plus nos cours en proposant une séance de taïso tous les mercredis à partir de 19h45 pour petits et grands !

Si vous avez envie d'essayer un nouveau sport, ou de reprendre une activité, n'hésitez pas, les deux premiers cours sont gratuits et sans engagement.



Venez tester, vous serez les bienvenus !

Salle polyvalente : Puy Cor, 87640 Razès

Contact :

Gérard Bayle : 06 13 08 33 81

Anthony Bayle : 06 15 33 46 45

Rejoignez-nous pour partager les valeurs du judo et passer une super année sur les tatamis !



ASPR



UNE SAISON EXEPTIONNELLE POUR LES VIEILLES CANAILLES DE LA PETANQUE DE RAZES

En effet la saison 2025 fut une belle année pour nous mais également nos vétérans du club.

Il ne fait aucun doute que nous sommes devenus un club respectable et respecté sportivement parlant chez nos aînés.

Inutile de cacher ma joie en tant que président, nous ne pouvons que féliciter nos vétérans qui ont réalisé une saison exceptionnelle en terminant premiers de leurs poules et en accédant en phase finale où ils ont échoué aux tirs de précisions face à Feytiat pour le titre de champion départemental. Ceci grâce à l'implication, l'assiduité, la solidarité, sans oublier l'état d'esprit, primordial dans notre club et enfin les entraînements (qui sont à la fois la base et la clé de cette réussite).

L'année 2025 est une très belle réussite pour notre club qui compte 34 licenciés femmes, hommes et enfants. Nous évoluons lors des entraînements et des matchs au boulodrome du Fraisse. J'en profite pour promouvoir ce sport et notre club, et j'invite toutes les personnes de notre village et des environs à découvrir la pétanque en compétitions. N'hésitez SURTOUT pas à venir vers nous afin de découvrir notre club : vous serez le bienvenu.

Cette saison a été une très belle saison pour le club et nos vieilles canailles qui ont su montrer leur combativité et défendre nos couleurs à travers le département. Mais également une très belle saison pour nos équipes open de 2ème et 3ème divisions.

Nous avons cette année 4 équipes de 10 joueurs chacune, et nous avons sans nul doute bien figuré dans tous les domaines, sportif et moral.

Bilan de la saison : CHAMPIONNAT DES CLUB 2025

- L'équipe 1 termine 5ème de sa poule. Elle assure un maintien très disputé tellement la poule était homogène et nous propulse dans l'Elite du département 87 en 1ère division : un grand bravo !

- L'équipe 2 termine 4ème de sa poule, cette équipe jouait les premiers rôles tout au long de la saison. Bien dommage la défaite de fin de saison a empêché une potentielle montée en division supérieure mais belle performance bravo à l'équipe.

- L'équipe 3 termine 8ème de sa poule. Après un début de saison difficile, cette équipe a su se remobiliser pour reprendre son destin en main afin de se maintenir. Bravo et bonne persévérance de celle-ci.

- L'équipe 4 termine 1ère de sa poule : création d'équipe supplémentaire avec les nouveaux arrivants et visiblement leur implication, leur assiduité et leur sympathie au club a porté ses fruits. Un grand bravo et toutes nos félicitations à cette équipe qui finit sa saison avec une seule défaite sur l'ensemble de la saison. Ce qui les propulse en division supérieure dès la première saison ensemble. Bien entendu nous leur souhaitons de réitérer cette même dynamique pour la saison prochaine.

Et enfin nos vieilles canailles, oui c'est le nom de cette équipe qui a fait une saison remarquable avec une solidarité et une implication exemplaire en terminant 1er de sa poule avec une seule défaite au cours de toute la saison. Une amitié et un bon savoir vivre sont nés dans ce groupe qui permet de passer des moments agréables et conviviaux un grand bravo à nos champions. Nous en sommes fiers.

Un grand merci à tous nos adhérents pour leur disponibilité, leur implication pour participer activement à la préparation et l'organisation de nos concours de pétanque en juin, juillet et août. J'en profite pour dire que tout le monde,

même les non licenciés peuvent venir parmi nous passer des moments chaleureux, conviviaux et familiaux. La route ne s'arrête pas ici. Nous devons rester unis et solidaires afin de continuer à nous développer, à évoluer et à faire perdurer notre club.

Un grand merci à mon bureau, et particulièrement, aux membres actifs pour leur aide précieuse tout au long de la saison, notamment pour les différents travaux et entretiens. Je tiens à féliciter ces personnes de l'ombre qui travaillent et donnent de leur temps. Leur autonomie et leur implication hors pair rendent tout cela possible, MERCI A EUX.

Un grand merci à SUPER U Ambazac pour sa solidarité.

Le club est ouvert à tout le monde désirant découvrir et partager la pétanque. N'hésitez pas à nous contacter au **06 62 60 35 81**



Marche-pieds



L'association des Marches-pieds de Razès a poursuivi ses activités autour de la randonnée pédestre et longe-côte (marche aquatique au lac de St Pardoux). En 2025, le

calendrier des sorties hebdomadaires s'est enrichi et nous proposons désormais 3 jours de longe-côte (mercredi, vendredi et dimanche) et 2 à 3 jours de randonnée pédestre (mardi, jeudi et dimanche), avec parfois des excursions thématiques : nous remercions ainsi la Maison FEDON pour le partage de sa passion pour l'apiculture, et la découverte des délices de sa gamme variée et subtile de miel.

Comme prévu, une section pédestre labellisée « santé » adaptée aux marcheurs pédestres convalescents ou en reprise d'activité physique a été créée, à l'instar de la randonnée longe-côte « santé ». Elle propose aux intéressés des randonnées de peu de km et de faible dénivelé.

L'association a co-organisé avec les comités régional et départemental de randonnée le championnat régional de longe côte qui s'est tenu les 29 et 30 mars au lac de St Pardoux : 350 personnes ont ainsi foulé les rives du lac dont 7 membres de notre association qui n'ont pas démerité (Carole CHAUVET, Christian DESBORDES, Liliane DESBORDES, Joëlle MOLLARD, Annie REDON, Thérèse RUMEAU, Sonia VILLEGIER GOUMY). Sonia VILLEGIER GOUMY arrivée troisième dans sa catégorie 200m solo et première en trail longe-côte a été sélectionnée pour le Championnat zone Ouest/dernier qualificatif pour le Championnat de France (Championnat regroupant tous les clubs de la Nouvelle-Aquitaine et des Pays de Loire) dans les épreuves 200m solo et Trail/Longe Côte.

A l'occasion de ce championnat régional, 2 licenciés du club ont assisté et réussi leur formation

arbitrage : Catherine RENON et Jean-Pierre POCCHIOLA GIORIS (ce qui permettra au club d'organiser des rencontres sportives en toute autonomie).

A la demande de certaines licenciées, une section « endurance/compétition » a été créée afin de les accompagner dans leur recherche de performance.

Indépendamment des animations proposées à nos adhérents, l'association a poursuivi ses activités de balisage et de veille des circuits sur la commune de Razès mais également ailleurs à la demande du Comité départemental.

Enfin, nous sommes heureux d'avoir participé à la journée communale de la Nature et du Patrimoine. A cette occasion, nous avons pu, avec l'aide des enfants, réaliser un magnifique hôtel à insectes visible place André Dufraisse. Un grand merci à Philippe Riché qui a co-conçu et assemblé le mobilier en bois non traité. L'association est associée à la réflexion autour du projet d'intérêt général qu'est l'atlas de biodiversité communale (ABC) engagé par la municipalité.

Pour 2026, nos activités se poursuivent avec en point d'orgue l'organisation de la nouvelle édition de Randonnée Chocolat qui se tiendra le dimanche 7 juin. Le principe : marchez – dégustez. On vous attend nombreux !

Nous remercions tous nos adhérents pour leur confiance (nous nous félicitons d'avoir passé le cap des 100 adhérents) ainsi que nos partenaires pour leur soutien parmi lesquels la municipalité, le comité départemental de randonnée pédestre, l'office de tourisme des Monts du Limousin, le Lac de Saint-Pardoux ou encore la Ligue contre le cancer.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à marchespieds@gmail.com

Nous contacter :  marchespieds@gmail.com



Association Pilates Razès

Inaugurée en décembre 2022, l'Association Pilates Razès accueille aujourd'hui 42 adhérents et adhérentes de toutes générations..

Pour mémoire, la pratique du Pilates est une méthode d'exercices qui mobilise le développement de la force, de la souplesse et améliore la coordination des mouvements. La technique mise en œuvre optimise la posture du corps et le contrôle de la respiration. Les exercices visent à renforcer les muscles profonds de l'abdomen, du dos et des fessiers.

Chaque série de mouvements **est attentivement accompagnée et adaptée à aux participants quel que soit leur niveau.**

La discipline se pratique au sol sur un tapis, parfois avec des accessoires divers (ballons, élastiques, bâtons...).

Cette gymnastique reste douce et implique la concentration. Ses bienfaits se font sentir sur la souplesse des muscles et des articulations, la correction des mauvaises postures, l'allègement des douleurs dorsales et l'élimination du stress.

Chacun, à tout âge, peut trouver un bénéfice à la pratique Pilates qui s'adapte à toutes les morphologies et à toutes les pathologies.

Les cours sont dispensés par une animatrice titulaire d'une formation attestée Pilates pour tous et se déroulent tous les lundis de 18h45 à 19h45, à la salle polyvalente.

Détente et bonne humeur assurées !

Présidente : Muriel Prou-Devorsine.

Trésorière : Michèle Lamargue-Legay.

Secrétaire : Geneviève Vergé-Beaudou.

Contact : apr.razes@gmail.com



La Gaule razelaude



La Gaule Razelaude : des pêcheurs au service de la rivière et de la biodiversité

À Razès, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu

Aquatique (AAPPMA) La Gaule Razelaude œuvre bien au-delà de la pratique de la pêche. Si elle permet aux passionnés de taquiner la truite dans les eaux claires de la Couze, son engagement s'inscrit avant tout dans une mission essentielle : la préservation et la restauration du milieu aquatique.

Un acteur local de la protection des milieux naturels

Créée et animée par des bénévoles, La Gaule Razelaude fait partie intégrante du réseau départemental et fédéral des AAPPMA. Elle participe activement à la gestion raisonnée des cours d'eau, à la sensibilisation du public, ainsi qu'à la surveillance écologique des milieux. À travers ses actions, elle contribue à maintenir la qualité écologique de la Couze, ce petit affluent emblématique qui traverse notre territoire et abrite une faune aquatique remarquable.

Deux inventaires piscicoles pour mieux connaître et protéger

En octobre dernier, deux inventaires piscicoles ont été réalisés sur la Couze, en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne. Ces études, menées par des techniciens spécialisés, ont permis d'évaluer l'état des populations de poissons — notamment la truite fario, espèce emblématique des rivières de première catégorie. Ces relevés scientifiques offrent une photographie précise de la santé écologique du cours d'eau : diversité des espèces, densité des populations, qualité des habitats, ou encore impact des activités humaines. Les données recueillies serviront de base

pour orienter les futures actions de gestion — restauration de berges, amélioration des frayères ou suppression d'obstacles à la libre circulation piscicole.

Les résultats détaillés de ces inventaires seront présentés lors de l'assemblée générale de l'association, prévue au cours du premier trimestre 2026.

Des actions concrètes et une passion partagée

Outre son implication scientifique, La Gaule Razelaude s'engage au quotidien pour entretenir les berges, lutter contre les pollutions et sensibiliser les jeunes générations à la richesse de nos milieux aquatiques. L'association organise régulièrement des journées de nettoyage, des animations pédagogiques et des temps d'échange autour de la pêche responsable.

Une invitation à rejoindre l'association

La préservation de la Couze et de sa biodiversité est l'affaire de tous. La Gaule Razelaude invite les habitants de Razès et des environs à venir découvrir ou redécouvrir la pêche de loisir, mais aussi à s'impliquer dans une démarche citoyenne et écologique au service de notre patrimoine naturel.





Le Việt Võ Đạo est un art martial traditionnel vietnamien dont on dit parfois que c'est « un art de vivre » tant il est riche en leçons et utile au quotidien. Le travail du Khí Đạo, proposé chaque mardi à Razès, est le travail dit « interne » du souffle, de l'énergie, de concentration, d'équilibre, de

synchronisation et de mouvements souples. Le but est de maintenir nos corps dans une forme physique et mentale à tout âge et à toute épreuve. Nous retrouvons bien sûr des techniques dites « externes » de défenses et des enchaînements que nous travaillons régulièrement lors des 4 cours par semaine à Limoges. Dans notre école nous pratiquons de nombreuses armes dont l'épée, le sabre, le fléau, le bâton long et l'éventail. L'épée et l'éventail sont des précieux alliés qui accompagnent notre travail de l'énergie au Khí Đạo pour pratiquer des gestes très précis.



📍 <https://vietvodao-limoges.fr/khi-dao/>

✉ vietvodao-limoges@gmail.com

☎ 07 87 19 08 04



Coupe de France Thanh Long 2025 à Ceyrat

Le club grandit en 2025 avec 18 licenciés dont 1 ceinture noire, Damien, qui a obtenu son diplôme d'instructeur fédéral de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées cette année. Cela permet au club de proposer de nouveaux créneaux, d'ouvrir des cours aux enfants dès 7 ans, de permettre aux adhérents qui le souhaitent de s'entraîner plus souvent et de dédier des séances pour les révisions, les préparations aux compétitions comme le combat, les démonstrations techniques, avec ou sans arme, en solo ou synchronisées à trois.

Le club a remporté plusieurs médailles et 1 trophée lors de la Coupe de France Thanh Long 2025 le 8 juin 2025.

Divers

Association ERINA



L'Association Erina : un centre de soins pour les mammifères de la faune sauvage locale.

Installée à Razès depuis 2023, l'association Erina a pour mission la sauvegarde des mammifères de la faune sauvage locale. Après plusieurs mois de travaux et de démarches administratives, son centre de soins est désormais pleinement opérationnel : il peut accueillir et soigner les mammifères de la faune sauvage locale grâce à un arrêté préfectoral délivré en juillet 2025.

Le centre de soins prend ainsi en charge des animaux tels que le hérisson d'Europe, l'écureuil roux, le chat forestier, la genette commune, le muscardin ou encore les chauve-souris, dans le but de leur offrir les soins nécessaires avant un retour à la vie sauvage.

Au-delà de son activité de soins, l'association Erina mène

également des actions de sensibilisation auprès du grand public, des écoles et des collectivités, pour mieux faire connaître la faune sauvage et favoriser une cohabitation harmonieuse avec celle-ci.

L'association fonctionne grâce à l'investissement de nombreux bénévoles et reste à la recherche de nouvelles bonnes volontés pour tenir des stands lors d'événements, animer des actions de sensibilisation, assurer des permanences au centre ou encore rapatrier des animaux en détresse lorsque les découvreurs ne peuvent se déplacer.

En cas de découverte d'un mammifère sauvage blessé : **07 44 95 08 99 (7 jours sur 7)**

Pour plus d'informations : linktr.ee/asso_erina

Coordonnées :

☎ 07 44 95 08 99 / ✉ associationerina@gmail.com

📍 www.associationerina.com

📘 Facebook et HelloAsso : ERINA / 📷 Instagram : asso_erina



Avant la création de l'association, la prise en charge des chats libres de Razès était déjà parfaitement gérée par les efforts conjoints de nourrisseuses bénévoles et de la Mairie (notamment pour les stérilisations), assurant ainsi la stabilité du nombre d'individus sur la commune.

En avril 2023, mon mari et moi avons décidé de créer l'association Protection des chats errants de Razès, afin de récolter des dons de nourriture au bénéfice de ces chats déjà présents sur différents sites de la ville.

Malheureusement nous avons été confrontés à des

phénomènes d'abandons et de non contrôle des naissances chez des particuliers, avec des chats et chatons se trouvant livrés à eux-mêmes sur Razès. Ne pouvant fermer les yeux face à ces situations, il nous a paru évident de prendre en charge ces pauvres animaux en détresse afin de les faire soigner, identifier, vacciner, stériliser et de les proposer à l'adoption (pour rappel, l'identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire depuis le 1er janvier 2012 avant les 7 mois du chaton, et toute cession d'un animal non identifié est passible de 750€ d'amende). Depuis nos débuts, 39 chats adultes et chatons ont été récupérés sur la commune, mais l'issue n'a pas été favorable pour tous.

Nous gardons en mémoire, entre autre, le cas de notre très regretté Miù (photo jointe), trouvé dans un état catastrophique.



Ce chat tellement câlin et plein d'amour a dû, sur les conseils de notre vétérinaire, être euthanasié, car son état de santé très dégradé par une errance prolongée ne lui laissait aucun espoir de survie. Il était pourtant évident que ce très gentil matou avait eu une vie de famille à un moment donné, mais sans identification, impossible de retracer son histoire. Il est depuis longtemps encre dans l'inconscient collectif qu'un chat peut se débrouiller seul, ce qui est totalement faux !! Les dangers sont bien présents, collisions routières, prédation, malveillance... vivre dehors signifie bien souvent devoir se battre pour un territoire, pour la nourriture, pour la reproduction, en gros pour sa survie, et qui dit bagarre et reproduction, dit transmission de maladies et prolifération des individus (ce pour quoi nous luttons). Il faut savoir que l'espérance de vie d'un chat en extérieur est de 5 ans en moyenne, contre environ 15 ans pour un chat d'intérieur.

N'étant pas un refuge, l'accueil de tout ces petits êtres est souvent compliqué, par manque de bénévoles, mais surtout de familles d'accueil disponibles, pour des durées parfois assez longues (chats malades, chatons à biberonner, chats adultes à sociabiliser...). Pour ces raisons, nous intervenons prioritairement sur la commune de Razès et sur le lac de Saint-Pardoux. Depuis ce début d'année, vous avez pu



constater que notre logo avait pris un nouveau visage, celui d'Havane, ce chaton sorti d'un site de prolifération anarchique et sur lequel la consanguinité a eu de lourdes conséquences.

En effet, en plus de problèmes de croissance évidents, Havane souffre d'hydrocéphalie congénitale, pathologie entraînant des troubles cognitifs, une non conscience du danger (il peut se jeter d'une grande hauteur, entrer dans un four allumé, manger tout et n'importe quoi et j'en passe), rendant impossible sa mise à l'adoption et pour lequel nous avons fait le choix de le garder. Si vous êtes sensibles à la cause féline, et souhaitez nous soutenir dans nos missions, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'association via le site Helloasso (déductible de vos impôts). Merci de m'avoir lue, et n'oubliez pas, ne détournez pas le regard, signaler c'est déjà aider. Aurore Pouyade, Présidente de l'association Protection des chats errants de Razès.

Contact :
chaterrantsrazes@gmail.com

Retrouvez toute notre actualité sur notre page Facebook :
chaterrantsrazes





"Je chante faux", "je ne connais pas la musique", "ma voix risque de perturber le chœur".

Voilà quelques unes des craintes exprimées lors des premiers contacts pris avec notre association.

Après quelques exercices assidus de respiration et de placement de la voix suivis de patientes répétitions orchestrées par notre chef de chœur, Josh Miranda, le miracle se produit : avec le soutien des autres choristes de chaque pupitre (soprani, alti, ténors, basses), puis de l'ensemble du chœur, la confiance se développe et l'harmonie devient perceptible pour se rapprocher de l'intention souhaitée par l'auteur de l'œuvre interprétée.

En 2025, nous avons élargi cette approche singulière en nous rapprochant du chœur de Panazol également dirigée par Josh pour un premier concert en commun le 12 avril à Panazol et puis un second le 16 mai à Razès où un public nombreux a répondu présent et a partagé le verre de l'amitié offert sur le parvis de notre église.

Que toutes et tous soient remercié.e.s pour les encouragements reçus à poursuivre notre aventure musicale.

Dès septembre, Josh nous proposait un nouveau challenge d'envergure : interpréter une œuvre majeure de Camille Saint Saens, « l'Oratorio de Noël », pour une

ultime représentation dans la prestigieuse basilique Saint Michel des Lions, avec la chorale de Panazol, 5 solistes de l'opéra de Limoges, un ensemble à cordes et un organiste, sous l'égide de la nouvelle association Limougeaude "La Coupole".

Les choristes de Canta'Razès ont travaillé dur pour relever ce défi qui les a conduit jusqu'à répéter au sein de l'Opéra, et à proposer une répétition publique aux razelauds fin novembre.

Pari réussi le 6 décembre dernier, avec plus de 600 personnes enthousiastes venues partager l'émotion de « la Nuit Sacrée », le 6 décembre dernier, et applaudir les artistes, dont 60 choristes amateurs.

Et l'aventure continue dès début janvier par l'étude de 5 chants gospels, extraits de l'œuvre "Un Enfant de Notre Temps" du compositeur britannique Michael Tippett.

Rendez-vous en juin 2026 pour le prochain concert à Razès !

Vous pouvez toujours rejoindre la chorale, même en cours d'année ! Nous lançons notamment un appel aux messieurs pour étoffer nos pupitres. Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous pour des moments d'apprentissage du chant dans la bienveillance et la bonne humeur !

Répétitions à la mairie tous les jeudis à 19h30 (2 premières séances sans engagement)

Contacts : Marie 06 83 55 36 51 ou Pascal 06 87 28 37 70



Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne

C'est toujours avec grand plaisir que les anciens des mines se rencontrent lors de nos festivités :

- en avril l'Assemblée Générale
- en juin le Cochon grillé/frites avec concours de pétanque
- en décembre la traditionnelle Sainte Barbe

Nous accueillons toujours de nouveaux adhérents anciens COGEMA-AREVA-SIMO-MAC.

A ce jour nous sommes 137 adhérents.

club de conversation en anglais



Visite à Londres du club de conversation en anglais.

Afin de mettre en application les apprentissages de la langue de Shakespeare, un groupe de six personnes s'est rendu à Londres du 7 au 10 mai 2026.

Nous avons pu partager la vie quotidienne des Londoniens et découvrir de nombreux sites emblématiques, tels que l'Abbaye de Westminster, Big Ben, le Parlement, le Palais de Buckingham et Trafalgar Square avec la statue de Nelson, vainqueur de Napoléon. Au marché de Borough, sur les rives de la Tamise, nous avons bien apprécié la cuisine cosmopolite. Le groupe est unanime sur l'hospitalité et la chaleur des Londoniens et son enthousiasme n'a pas faibli pour une expérience joyeuse et inoubliable.

Notre club de conversation, ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus, se réunit une fois par mois à la bibliothèque.

Margaret Toolan, animatrice

Cotton patch



C'est toujours avec passion et envie que nous nous réunissons chaque lundi après-midi. De nouvelles patcheuses sont venues compléter notre groupe. Nous commençons les préparatifs de notre exposition de 2027.

Si vous voulez nous rejoindre nous vous accueillerons avec plaisir même si vous débutez.

Laissez un message au 06 74 74 00 04.

Ensemble pour les enfants de l'école de Razès



L'association Ensemble pour les enfants de l'école de Razès a élu en ce début d'année scolaire un nouveau bureau ! Une quinzaine d'adhérents (parents des enfants scolarisés sur la commune) et de nombreux autres membres vont œuvrer bénévolement

pour proposer aux enfants des animations et des événements festifs. La programmation est en cours, mais nous sommes en train d'imaginer plein de beaux projets !

L'association peut aussi vous proposer des achats (chocolats, sapins de Noël...), une jolie façon de soutenir les projets de l'école.

S'annonce une nouvelle année riche en idées et pleine de motivation!

N'hésitez pas à nous suivre, à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations ou avez envie de nous donner un coup de main: association3er@gmail.com, ou sur Facebook et WhatsApp.

Un grand merci au bureau précédent dont l'investissement et l'engagement ont permis de proposer des kermesses, spectacle de magie à Noël, ventes d'objets personnalisés, participation aux financements de projets d'école, et autres.

Marie, pour l'Association Ensemble pour les enfants de l'école de Razès



> Les services pratiques



Généralisation de la dématérialisation des factures

Dans le cadre de la transformation numérique des administrations publiques, la direction générale des Finances publiques mène, depuis plusieurs années, des chantiers de grande ampleur pour améliorer le service rendu aux collectivités locales et aux usagers des services publics locaux.

Depuis le 15 décembre 2025, à la suite d'une expérimentation réussie conduite depuis 2021, les factures émises par vos services pour encaissement par la DGFIP sont mises à la disposition de chaque destinataire dans son espace « particulier » sur le site impots.gouv.fr – espace que chacun utilise, déjà, pour effectuer sa déclaration de revenu ou consulter ses avis d'imposition. Cet espace est à cette occasion renommé « Mon espace Finances publiques » afin de mieux refléter la diversité des services proposés.

Ce nouveau dispositif ne se substitue pas à l'envoi de factures « papier » par courrier. C'est seulement après avoir testé et apprécié le circuit dématérialisé que chaque usager pourra, s'il le souhaite, renoncer aux envois « papier ».



Le recensement citoyen



MAIRIE de RAZÈS

Bientôt 16 ans ?

**Pense au
RECENSEMENT CITOYEN !**

C'EST OBLIGATOIRE !

Pour qui ?

Tous les citoyens français âgés de 16 ans

Pourquoi ?

- convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- inscription automatique sur les listes électorales
- obtention de l'attestation permettant de s'inscrire aux examens et permis de conduire

Comment ?

rendez-vous au secrétariat de la Mairie

Documents à fournir pour se faire recenser :

- carte nationale d'identité ou passeport valide
- livret de famille
- justificatif de domicile

Razès
UNE TERRE À PARCOURS

**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
Liberté
Égalité
Fraternité



Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Razès vous accueille le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h.

L'inscription est gratuite et vous permet d'emprunter des livres (romans, BD, documentaires, biographies,...), des CD et des DVD pour les enfants et les adultes.

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent également différentes animations tout au long de l'année.

Animations régulières :

- Cercle de lecture, 1 fois par mois, le samedi matin
- Conversation en anglais, 1 fois par mois, le samedi matin
- Café littéraire, 3 fois par an, le samedi matin

Animations ponctuelles :

- Pyjama lecture, à partir de 3 ans
- Atelier «bricolage»
- Lecture aux tout-petits, pour les 0-3 ans.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, nous vous accueillerons avec plaisir.



FREDON



FREDON
HAUTE-VIENNE

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréé par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Diagnostic et installation d'éco pièges pour les chenilles processionnaires du pin
- Frelon à pattes jaunes : Campagne de piégeage des

reines fondatrices à partir de février mars, inscription au secrétariat de la mairie.

Régulation des populations de ragondins

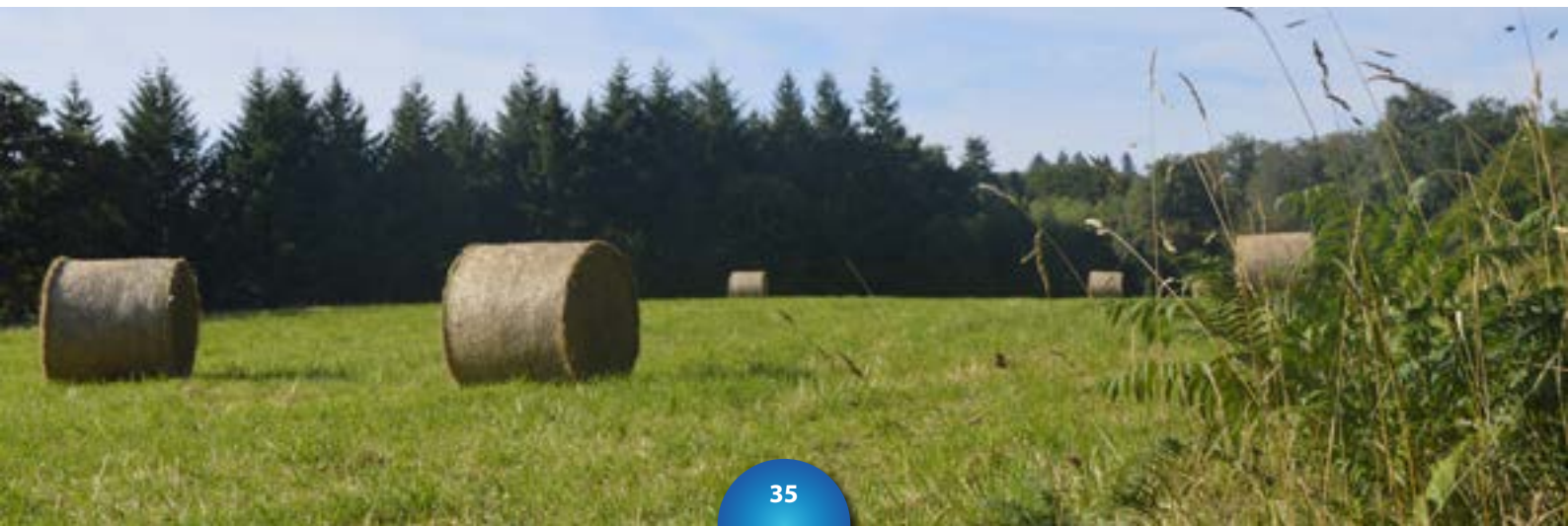
Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

SECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

6 rue du Puy Pezard

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 - Mail : fdgdon87@gmail.com





À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN !

Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises **l'ASSAT, association d'insertion par l'activité économique propose ses services** sur le territoire du Nord Haute-Vienne.

Mise à disposition de personnel (matériel non fourni) pour :

- Ménage, repassage, aide aux repas...
- Entretien espaces verts (tonte, débroussaillage, tailles diverses ...)
- Petits travaux de bricolage
- Manutention
- Nettoyage de locaux et de bureaux (collectivités, entreprises et associations)
- Remplacement de personnel absent
- Surcroît d'activité

Interventions de notre équipe de l'EI de la Gartempe avec le matériel pour :

- Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies et d'arbres ...)
- Travaux de bricolage
- Pose de clôture
- Nettoyage haute pression
- Débarras

N'hésitez pas à nous contacter

05 55 76 13 40 ou 07 78 05 13 06

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

17 Rue de la Chataignière - 87250 Bessines-sur-Gartempe

assat87@orange.fr





MAXIMUM
1 Les Masgrimauds
87160 MAILHAC SUR BENAIZE
Tel : 05 55 76 22 78
Mail : maximum87@orange.fr

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- Les déchets verts
- Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés.

SERVICE RENDU

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales. L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

LE JOUR DE LA COLLECTE

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas **d'oubli d'inscription**, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date.**

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier **sans écrémage.**

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras.

Un devis est alors proposé avec photos.

Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.



Collecte des encombrants

La Commune de Razès, aidée à hauteur de 30 % par la Communauté des Communes, organise la collecte des encombrants effectuée par l'association Maximum. Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte des encombrants pour l'année 2026 :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| • Mardi 2 février | • Lundi 3 août |
| • Mercredi 30 mars | • Mercredi 7 octobre |
| • Mercredi 2 juin | • Mardi 8 décembre |

Les inscriptions se font auprès de la mairie par téléphone au **05 55 38 91 00**
 ou par mail à **mairie.razes@wanadoo.fr**

> *Etat civil - 2025*

Naissances

Louise Marie PICHON	28 février 2025
Aloïs Denis Manuel MERLE MARQUES	31 mars 2025
Adèle PUGNET	6 mai 2025
Lilou PREVOST ROULHAC	19 mai 2025
Arthur Marius Camille CAZIN	29 juin 2025
Sibylle Colette COPONAT	3 septembre 2025
Léo Martin Régis SERVAT	6 octobre 2025

Décès

André DONZAUD veuf Arlette Madeleine MARZET	31 décembre 2024
Valérie JOUHANNET épouse FORGES	18 février 2025
Patrick Manuel SOTO	22 avril 2025
Pierrette Françoise ROUGET veuve HÉNAUX	16 mai 2025
Didier LARENAUDIE époux Séverine CARON	31 mai 2025
Nathalie GAUDOT	20 juin 2025
Françoise Madeleine BALADO	28 juin 2025
Thierry Eric ALADAVI	1 juillet 2025
Roger PEIX	22 juillet 2025
Lucienne FONDANAYCHE veuve LABUSSIÈRE	9 septembre 2025
Renée Marcelle LANOURRICE	4 octobre 2025
Jean-Daniel SOUCHET	11 décembre 2025
Daniel Gaston GUITARD	17 décembre 2025
Camille MALACARNE	18 décembre 2025

 Pacs

Laurent Fernand Henri **MERLE** et Diana Margarida **MARQUES**
Jean-Paul Gérard Elie **CAZIN** et Colette Jeannine Monique **BOURGONJON**

17 mai 2025

17 juin 2025

 Mariages

Lyes Edward Taïeb **SALOMON** et Jazmin **GARCIA**

7 juin 2025

Andrew **DEFOOR** et Gabriela Aurora Emilia **AZEVEDO**

7 juillet 2025



Horaires d'ouverture de la Mairie

Yolande GEAUJAR - Séverine MATHURIN - Marie-Laure THIOLIERE
Mairie de Razès - 1 Square Edgar Cruveilhier - 87640 RAZES

☎ 05 55 38 91 00 • 📠 05 55 38 91 01
✉ mairie.razes@wanadoo.fr • 🌐 www.razes.fr

Horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Matin</i>	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00
<i>Après-midi</i>	13H30 17H30	13H30 17H30	/	13H30 17H30	13H30 17H30	/



Numéros utiles

GENDARMERIE

Tél : 05 55 76 00 50 ou 17

POMPIERS

Tél : 18

SAMU

Tél : 15 ou 112

MEDECINS

**Docteurs Anne-Sophie COMPAIN
et Patrick MILLET**

Tél : 05 55 71 00 62

PHARMACIE - Mathilde ORABONA

Tél : 05 55 71 01 36 - Fax : 05 55 71 01 21

INFIRMIERS - Sophie RUAUD

et Pierre-Alain COLLIN

Tél : 05 55 78 42 55

CHIRURGIEN-DENTISTE

Docteur Valérie MAZZOLENI

Tél : 05 55 56 67 93

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Marie-Laure THIOLIERE et Elodie PARDOUX

Tél : 05 55 71 01 15

Du lundi au samedi de 9h à 12h
sauf le mercredi de 16h à 19h

MAISON FRANCE SERVICES

Ambazac

Tél : 05 55 57 05 30

Bulletin Municipal de Razès - Août 2026

Comité de rédaction :

M^{me} Geneviève VERGÉ BEAUDOU, M^{me} Laëtitia SOURY, M. Kevin GOUDARD,
M. Jean-Marc LEGAY, M. Joseph NDJAP-TOUCK

Crédits photos :

Les membres du conseil municipal